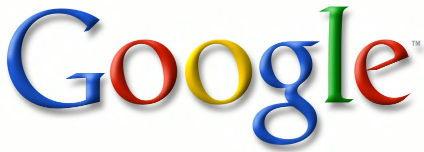
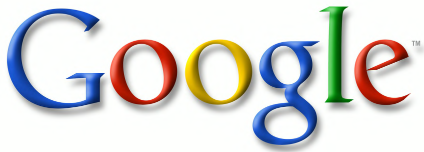
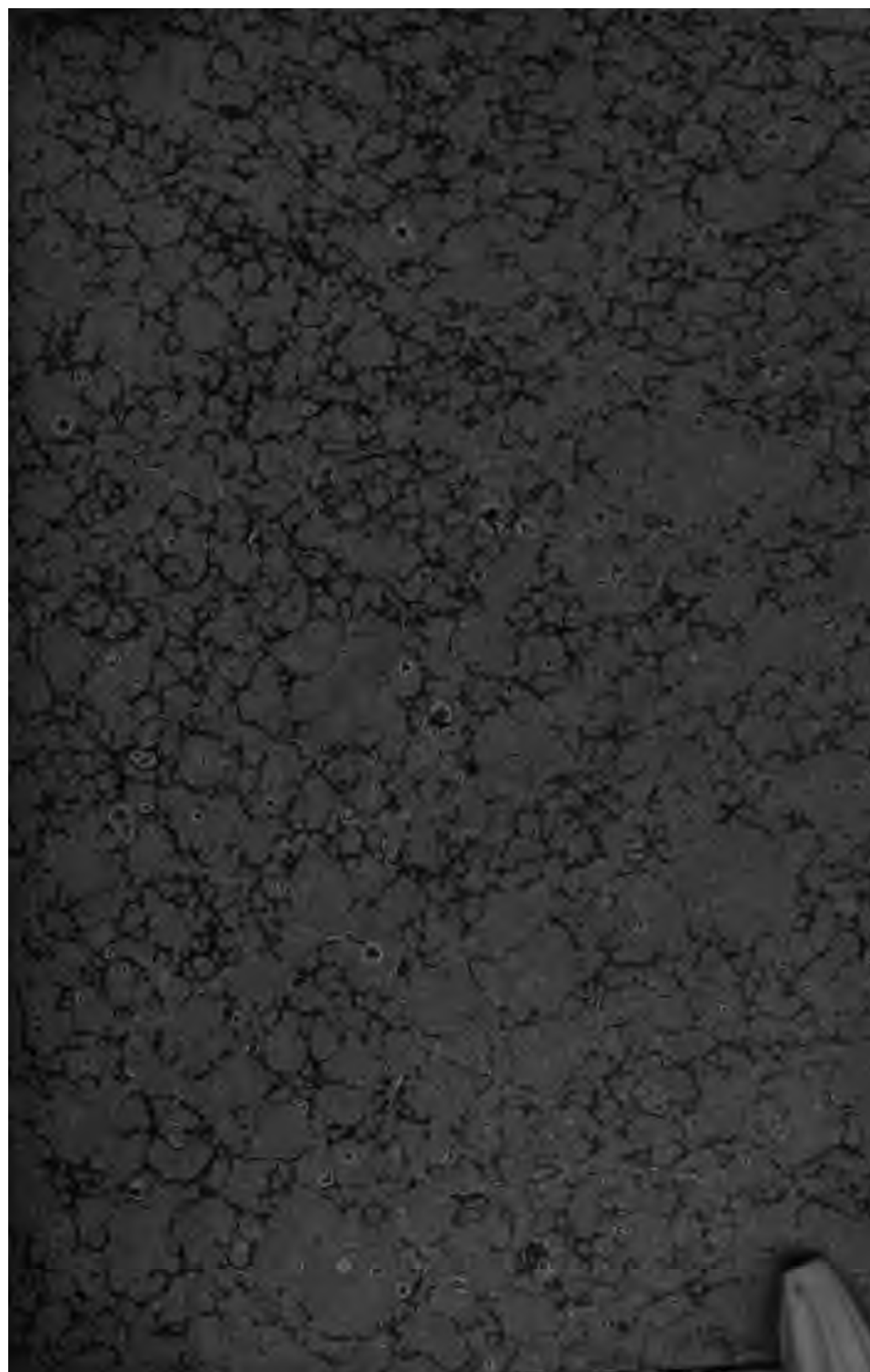






3636

HORACE

ÉCLAIRCI

PAR LA PONCTUATION.

Quam *penes arbitrium est et jus et norma loquendi.*
Horat. Ars Poet. 72.

PAR LE CHEVALIER Sir Herbert CROFT.

PARIS.
Chez Antoine-Augustin RENOUARD.
MDCCCX.

FRANCISCO RAWDON

HASTINGS,

COMITI DE MOIRA;

LITTERARUM AMANTISSIMO, AMIGO MEO SUMMO;
BRITANNO
NOBILISSIMO, ELOQUENTISSIMO, DOCTISSIMO,
OPTIMO.

MDCCCX.

X. KAL. JANUAR.

AMBIANI.

O Hastings, *atavis edite regibus*, (*)
O et præsidium et dulce decus meum!
Care Hastings, *animæ dimidium meæ!*
Fraternis oculis accipe parvulum
Hoc munus memoris discipuli tui.

(*) Au commencement d'une autre ode, Horace appelle Mécène: *Tyrrhena regum progenies. Od.* 29. *lib.* 3. Mon illustre ami est descendu, par le troisième comte de Huntingdon, Henri Hastings, d'un de nos plus fameux Rois, Edouard III.

Quod spiro et placeo, si placeo, tuum est.
Salve, tu patriâ digne *Quiritium!*
Digne et *tergeminis* crescere *honoribus!*

Si, jam, *densum humeris, aure bibit* novâ
Vulgus quæ *docuit Bacchus* Horatium,
Quæ, vafris oculis, et *didicit* Venus,
Quintâ et *parte sui nectaris imbuit:*
Sic, divini, hodiè, Virgilii comes
Regnat, judicio *principis urbium*,
Vates atque *choros inter amabiles;*
Crescit laude recens, nunc quoque, *posterâ*
Ille *usque Æolio carmine nobilis.*
Romanæ meliùs sed *fidicen lyræ*
Si, vir docte, tuis auribus, hìc, sonat;
Si, splendent meliùs carmina, jam, tui
Vatis, fortè, meas ob notulas leves:
Sic, stabit *monumentum ære perennius;*
Sic, dilectus erit, semper, Horatius
Mæcenate, viro et judice amabili;
Ac, semper, *Lyricis vatibus inseret*
Mæcenas gracilem, sic, suum Horatium. (*)

(*) *Ausoniamque chelyn* gracilis *patefecit Horati.*
Lucan. Poem. ad Calp. Pisonem.

Has scribo notulas dum gelidâ manu,
Sed corde haud gelido, corde tibi dato,
Ecce omnis subito Musa tremens gelu
Contractum *refugit* tangere *barbiton*;
Et bruma, *Oceano dissociabili*,
Disjungit populos *divite* ab *insulâ*;
Et Mars cuncta quatit prodigiis novis,
Nunc Lethi reserans undique januam,
Claudens liminaque heu! tot socialia.
At, votum accipiunt si Superi meum,
Sanum corpus erit, sanaque mens, tibi,
Quem Fortuna beat muneribus suis;
Et claudo veniet Mors volucris pede.
Omnes sæpe Deos flagito sic, *memor*
Actæ non alio rege puertiæ,
Mutatæque simul, dum juvenes, *togæ*,
Alfredi domibus, Melpomene sacris. (*)
Nec bellum neque hyems reddat inutile
Votum, quod repetit lingua pia indies!
Donent Fata tamen pauca, precor, mihi!

(*) L'auteur et son savant ami ont fini leur éducation ensemble en 1770, au même collège de l'université d'Oxford (le collège qui s'appelle *université*), fondé par le grand Roi Alfred. Les différens grades des jeunes gens, à Oxford et à Cambridge, sont distingués par leurs robes.

Vivam, quod superest, carus, abhinc, tibi
Et Flacco atque suis! Divitiis satis
Felix *æqui animi mentis* et *integræ*,
Turpis fortè *senex* si et *citharâ carens*.

Tandem, *omnis moriar:* te, in tacito *angulo*,
Te *sedem* video visere parvulam,
Quæ me, sæpe, diu, *postulat*; et *maris*
Tam *lassum*, atque *viæ*, solis et aridi.
Illìc, non properans annus, hyems nigra et
Longa; at vere novo forsitan haud sine,
Quanquam nec zephyri nec *gelidum nemus*.
Lætis (arcta domus) non sociis locus.
Frondentes hederæ, vel *breve lilium*,
Vel *vivax apium*, vel violaria
Veri cara, *rosæ* vel *nimium breves*;
Nil horum *dominum*, tunc, *sequitur brevem*.
At tunc longa quies; sollicitudinum
Longa oblivia: tunc, invidiæ minùs
Curarumque nihil: sed sine Apolline
Nympharumque levi cum Satyris choro!
Sed Flaccoque sine! heu, sed sine te et meis!
Quin et paciferum *spargere* cespitem
Te cerno *lachrymâ*; haud *debitâ*, at anxiâ:
Unâ, care, utinam! nônne *brevis mora*?

Injectoque semel *pulvere, curritur.*
Tunc primùm ille tuus, *quem* totiès *vocas*
Nunc « *dilecte* », silet, tardus amiculus,
Mæcenatis amati officia, immemor;
Tunc isto ampliùs ah! nomine non calet:
Sed, solùm, quia non sentit, amice, te
Corde imo, heu! gelido; sed quia mortuus.

On juge inutile d'indiquer les pièces desquelles sont tirés les différens passages soulignés dans cette dédicace; et qui auront, peut-être, l'avantage de faire passer ce qui est de l'auteur, à la faveur de ce qui est d'Horace.



Ceux qui n'écrivent point trouvent notre langue aisée, parcequ'elle est naturelle; et c'est justement par cette raison qu'elle est fort difficile, lorsque l'on veut écrire avec quelque netteté. Pour moi, qui n'ai pas encore eu le temps de l'étudier assez pour connoître toutes ses finesses et tous ses détours, comme je connois une bonne partie de ses difficultés, à tout moment je trouve sujet de douter.

Remarques critiques sur les œuvres d'Horace, avec une nouvelle traduction, par Dacier. Paris, 1697. Tom. 1. Préface.

PRÉFACE.

JE prépare, depuis long-temps et depuis une époque bien antérieure à celle où j'ai quitté l'Angleterre en 1802, une nouvelle édition de *Télémaque*; qui, parmi d'autres avantages que j'ai cherché à y réunir, contribuera, peut-être, à fixer enfin un systême de ponctuation préférable à celui qui est maintenant en usage, et cela sans la moindre innovation. Avant que de me rendre à Paris, pour mettre la dernière main à cet ouvrage et pour le livrer à l'impression, je me suis occupé de l'essai que je publie aujourd'hui, parcequ'il m'a paru propre à attirer l'attention des savans François sur certaines questions que mon

système particulier peut faire naître; et surtout à démontrer l'importance de la ponctuation pour l'intelligence des textes.

Je ne m'arrêterai à aucun passage que je n'aie l'espérance d'éclaircir par les signes de la ponctuation, qui étoient inconnus à Horace et qui ont si souvent dépendu du caprice ou de l'ignorance des copistes et des imprimeurs. Mais il me sera permis de présenter quelques remarques nouvelles, quand les passages que j'examine m'en fourniront l'occasion ; et spécialement de rendre Horace le commentateur d'Horace, en l'expliquant par lui-même, toutes les fois que cela me sera possible.

J'ai dit dans mon titre: « Horace éclairci » par la ponotuation » ; pour expliquer en peu de mots la nature de cette première tentative: mais les loix de la ponctuation

sont trop incertaines, pour qu'on puisse fixer celle de chaque vers d'un grand poëte dans si peu de pages. Je n'examinerai ici que quelques-unes des 122 odes; et je trouve plus à dire sur la première que sur aucune autre, non-seulement parceque la ponctuation me paroît l'éclaircir cinq fois, mais parceque certaines questions s'y présentent nécessairement pour la première fois.

J'espère que ce petit écrit pourra servir de supplément à toutes les éditions de ce poëte: mais je me suis attaché à y présenter les passages et les remarques de telle manière, qu'on peut suivre le sens d'Horace et apprécier mes observations avec une édition quelconque et même sans se servir d'aucune.

AMIENS, 1810.

AD MUSAM.

Haud satis est dictâsse tuo sua carmina Flacco,
Descendens cœlo, Musa canora lyræ:
Dic, medio cœli festisque diebus Olympi;
Ob te Dîs lætis, liberiore Jove;
Purpureo Venere ore Patri ridente Deorum;
Dante Hebe, circùm, nectar et ambrosiam;
Dic variâ quâ voce tui tu carmina vatis,
Signa sequens Phœbi, Musa canora, legis.

HORACE
ÉCLAIRCI
PAR LA PONCTUATION.

LIVRE PREMIER,
ODE PREMIÈRE.

Nos signes de ponctuation ont été inventés ou perfectionnés par les modernes: d'abord, probablement, pour déterminer le sens; et, en second lieu, pour faciliter la lecture. Comme la ponctuation ne consiste, en effet, que dans la manière de bien lire, c'est-à-dire dans l'intelligence du sens, il n'y a pas de doute que le premier, qui ait bien écrit ou bien lu, ne se soit fait une ponctuation intuitive, aussi parfaite que celle du meilleur prote ou du meilleur grammairien de nos jours.

Aristote se plaint de ce qu'on ne pouvoit pas lire les ouvrages d'Héraclite sans risquer d'y faire quelque contre-sens. *Rhet.* III. 5.

Celui de tous les auteurs modernes, qu'on croiroit avoir accordé le moins d'importance à la ponctuation, est Montaigne; mais l'auteur de ces *essais*, si négligemment écrits en apparence, sentoit si bien l'utilité de cet art, qu'il y a dédié presque la moitié d'un avis très-curieux à son imprimeur.

« Outre les corrections qui sont en cet » examplere il y a infinies autres à faire de » quoi limprimur se pourra aviser, mais » regarder de pres aus poincts qui sont en » ce stile de grande importance.

« Qu'il uoie en plusieurs lieus ou il y a » des parantheses s'il ne suffira de distin- » guer le sens aveq des poincts.

» C'est un langage coupé qu'il n'y espar- » gne les poincts et lettres maiuscules. Moi » mesme ai failli souvant a les oster et a » mettre des comma ou il falloit un poinct.» *Essais de Montaigne, Paris, Didot, stér.* 1802. *Tom.* I. *pag.* IX.

Cependant, cet art de si grande importance a été tellement négligé, que le savant Beauzée, dans sa *Grammaire générale* dont la seule édition est de 1767, témoigne, pag. 567 du tom. 2. « que les principes en » étoient même alors incertains et nulle- » ment fixés par l'usage uniforme et cons- » tant des bons auteurs. » Que dirons-nous donc aujourd'hui de l'usage des bons et même des mauvais imprimeurs de tous les meilleurs classiques ?

Dans cette première tentative faite avec le dessein d'éclaircir par la ponctuation un des auteurs qui ne l'ont pas connue, j'ai cru à propos de faire précéder chaque article par l'exposition du passage que j'examine, tel que l'auteur l'a écrit, c'est-à-dire sans points. C'est même une idée que je soumets aux savans, s'ils ne feroient pas bien d'étudier ainsi les auteurs anciens; et si une édition, imprimée de manière à représenter parfaitement le manuscrit, ne seroit pas la plus utile à consulter pour des commentateurs judicieux.

ODE I.

AD MÆCENATEM.

MÆCENAS atavis edite regibus
O et præsidium et dulce decus meum
Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
Collegisse juvat metaque fervidis
Evitata rotis palmaque nobilis
Terrarum dominos evehit ad Deos
Hunc si mobilium turba Quiritium
Certat tergeminis tollere honoribus
Illum si proprio condidit horreo
Quidquid de Libycis verritur areis
Gaudentem patrios findere sarculo
Agros Attalicis conditionibus
Nunquam dimoveas ut trabe Cypria
Myrtoum pavidus nauta secet mare
Luctantem Icariis fluctibus Africum
Mercator metuens otium et oppidi
Laudat rura sui mox reficit rates
Quassas indocilis pauperiem pati
Est qui nec veteris pocula Massici
Nec partem solido demere de die
Spernit nunc viridi membra sub arbuto
Stratus nunc ad aquæ lene caput sacræ
Multos castra juvant et lituo tubæ
Permistus sonitus bellaque matribus
Detestata manet sub Jove frigido
Venator teneræ conjugis immemor
Seu visa est catulis cerva fidelibus

Seu rupit teretes Marsus aper plagas
Te doctarum hederæ præmia frontium
Dis miscent superis me gelidum nemus
Nympharumque leves cum Satyris chori
Secernunt populo si neque tibias
Euterpe cohibet nec Polyhymnia
Lesboum refugit tendere barbiton
Quod si me Lyricis vatibus inseris
Sublimi feriam sidera vertice.

Suivant la manière de lire les 36 vers de cette ode, c'est-à-dire de les ponctuer, on peut en changer le sens, et, selon moi, l'éclaircir, en cinq endroits différents.

1°. D'après la ponctuation de toutes les éditions les plus estimées, et particulièrement de celle qui fait tant d'honneur aux presses et au savoir de M. Didot (*Parisiis*, 1799, *in-fol. max.*), ce sont *meta* et *palmæ* qui élèvent (*evehit*) les vainqueurs des jeux Olympiques au rang des Dieux; ce complément de la pensée du poëte étant toujours séparé du mot *juvat*, dans ces éditions, par deux points ou par point et virgule. L'Edition de Paris, 1543, *in-fol.* et les autres éditions anciennes qui ne mettent qu'une virgule après *juvat*, et le poëte lui-

même en écrivant sans aucun point, laissent dumoins au lecteur la liberté de construire ce passage avec moi ou avec les éditions ordinaires.

Or, suivant mon opinion, *curriculo pulverem collegisse metaque fervidis evitata rotis*, sont les deux choses qui charment l'ambitieux dont le poëte parle d'abord; car personne ne contestera que ce ne soit de ces deux choses que se compose l'idée de la course Olympique. Le vainqueur dans cette course est donc élevé au rang des Dieux par le prix qu'il y a gagné, *palma nobilis* ; et non pas par ce prix combiné avec la moitié de l'idée de la course.

Ainsi, je propose d'arrêter le lecteur après le mot *rotis*, et non après le mot *juvat*.

Cependant, on trouve souvent des passages qui paroissent analogues, mais qui éxigent une ponctuation absolument contraire : ce qui prouve la difficulté et la délicatesse de la ponctuation. Par exemple, M. Didot s'est très-bien servi de cette manière contraire de ponctuer, dans le passage suivant :

Ut pictura poesis erit quæ si propius stes
Te capiet magis et quædam si longius abstes.
Ars. Poet. v. 391.

Au lieu de mettre deux points après *erit*, le savant imprimeur les met après *poesis*.

Le fait est que la ponctuation ne rend jamais de plus grands services au sens que lorsqu'un nominatif se présente également suspendu entre deux verbes, ou un verbe entre deux nominatifs, etc. Horace dit bien :

Invenias etiam disjecti membra poetæ;
Sat. 4. *lib.* 1. *v.* 62.

mais ne faut-il pas que la ponctuation, c'est-à-dire le goût, mette tous ces ossemens à leurs places et les rattache soigneusement ?

M'opposera-t-on que dans le commencement de cette première ode, un infinitif *(collegisse)* et un substantif *(meta)* ne peuvent pas en commun régir un verbe *(juvat) ?* Horace prouvera le contraire par un autre passage de ses poëmes, où trois substantifs et deux infinitifs exercent un régime commun sur ce même verbe :

Me nec fœmina nec puer
Jam nec spes animi credula mutui
Nec certare juvat mero
Nec vincire novis tempora floribus.

Od. 1. *lib.* 4.

On ne me dira pas que la ponctuation n'est utile que pour le sens ; car, très-souvent, comme ici, elle justifie la grammaire d'un auteur. Si le lecteur ne s'arrête pas à *juvat*, *evehit* qui se rapporte à deux substantifs, liés même par deux conjonctions, doit nécessairement prendre le pluriel. C'est ainsi que M. Didot, au moyen d'une ponctuation très-ingénieuse que je crois à lui, force, dans le passage suivant, le verbe singulier (*projicit*) à avoir rapport à un substantif singulier (*uterque*), et non pas à deux substantifs liés par une conjonction (*Telephus et Peleus*):

Telephus et Peleus cum pauper et exul uterque
Projicit ampullas et sesquipedalia verba.

Ars. Poet. v. 96.

M. Didot a placé après *exul* la virgule qu'on mettoit communément après *uterque*.

Racine n'étoit pas indifférent à ce purisme; car, parmi le petit nombre de corrections que ses scrupules religieux lui permettoient de faire à ses tragédies, je remarque celle-ci :

D'un pays que par-tout leur armée environne,

au lieu de cet autre vers :

D'un pays que la guerre et leur camp environne.
Mithrid. Act. I. *sc.* 3.

2°. et 3°. Le second et le troisième éclaircissements que ce passage peut recevoir de la ponctuation se rapportent à *hunc* et à *illum*.

M. Didot et d'autres, ne paroissant pas avoir senti qu'il devoit y avoir une suspension totale à la fin du premier caractère que décrit Horace, mettent point et virgule ou deux points après *Deos*, comme après *honoribus*; et ils séparent *arcis* de ce qui suit par un point, de manière que *dimoveas* ne gouverne que l'accusatif *gaudentem* et n'agit nullement sur *hunc* ni sur *illum*, qui se trouvent absolument sans régime: j'espère démontrer, cependant, par ma ponctuation, que le poëte dit, très-cor-

rectement, ce qui me semble conforme à la marche de sa pensée : « Vous ne persuaderez » jamais à aucun des trois personnages dont » je viens de vous entretenir, et pas même » au prix des trésors d'Attale, de quitter » son genre de vie, pour devenir naviga- » teur. » *Nunquam dimoveas hunc nec il-* » *lum nec gaudentem patrios findere agros,* » *ut secet mare.* » M. Binet, dans son élégante traduction, supplée naturellement aux verbes absens dont ces mots font sentir la nécessité ; mais il n'en suit pas moins la ponctuation dont je parle et dans son texte et dans la maniére dont il le rend.

Quel est, en effet, l'objet d'Horace dans cette première ode, et de quelle manière développe-t-il sa pensée ?

Je crois qu'il a l'intention de faire voir à Mécène que son poëte est plus heureux dans sa situation et qu'il y acquerra plus de gloire que tous ceux dont il parle. Les autres caractères qu'il esquisse, quoique présentés distinctivement du premier, n'ont pas ôté celui-ci de sa mémoire; car je crois voir une liaison sensible d'idées, entre

evehit ad Deos, Dis miscent superis qui se rapporte à son patron, comme je le montrerai tout à l'heure, et le vers

Sublimi feriam sidera vertice,

qui finit l'ode. De sorte que le poëte couronne son sujet en disant à Mécène : « Ac- » cordez-moi le titre de poëte lyrique, et » je me trouverai aussi glorieux qu'un » prince (*Dominus terrarum*) qui a rem- » porté le prix des jeux Olympiques, et pres- » que égal à vous que votre savoir a placé » parmi les Dieux supérieurs (*Dis superis*); » puisqu'alors je toucherai les astres de » mon front sublime »,

Sublimi feriam sidera vertice.

On trouvera dans cette ode dix caractères distincts, le triomphateur des jeux, l'ambitieux des honneurs populaires, le riche accapareur, l'agriculteur, le commerçant, l'oisif ou le voluptueux, le guerrier, le chasseur; et, enfin, le savant Mécène et le poëte lui-même.

Il dit positivement, de son premier caractère, en quoi consiste son bonheur; des second, troisième et quatrième, jusqu'au

quatorzième vers, il le dit implicitement, en etablissant qu'ils ne se decideroient jamais à changer d'état; comme du cinquième, en prouvant qu'il ne peut se résoudre à quitter le sien, quoiqu'il en ait éprouvé les périls et qu'il sente bien les douceurs d'un autre.

Les commentateurs n'ont pas assez remarqué la manière ingénieuse dont les caractères, les idées et les mots sont opposés dans cette ode; quoique ce soit de la disposition de ces contrastes que résulte, et assez souvent à notre insù, un des plus grands plaisirs que nous prenions à la lecture d'un morceau de poésie ou de prose. Je ne pense pas que la dignité du style lyrique ait permis à Horace d'affecter le jeu d'expression qu'on pourroit saisir entre le pompeux adjectif *nobilis* et l'attribut satyrique *mobilis*, qui le suit de si près; mais on ne peut pas douter qu'il n'ait eu l'intention de réduire à leur juste valeur, par l'opposition des triomphes Olympiques, ces vains succès populaires qu'il a si bien caractérisés ailleurs: *Arbitrio popularis*

laris auræ. Od. 2. lib. 3. Populo, qui stultus honores sæpe dat indignis. Sat. 6. lib. 1. Ne voit-on pas quelque rapprochement dans la pensée, entre ces flots de Romains, agités par les passions et par les brigues, et ce tumulte de la mer d'Icare, soulevée par les tempêtes, comme, plus loin, entre *otium* et *luctantem Africum*? Ne reconnoit-on pas, du moins, une agréable harmonie de métaphores entre les mots *verritur, findere* et *secet*; dont le premier se rapporte aussi bien à la mer qu'aux champs, et dont les autres, presque synonimes, peuvent s'employer presque indifferemment dans les deux sujets? Il est bien évident que le poëte n'a pas placé sans dessein l'heureux Abdolonyme, content de sarcler de ses mains le petit champ paternel, entre le misérable accapareur qui pille toute une province et le commerçant insatiable, qu'il lui oppose encore dans un autre vers :

Mercatorne vagus, cultorne virentis agelli.
Ars Poet. v. 117.

De la même manière encore, le voluptueux indolent contraste également et avec ce der-

nier caractère et avec le guerrier qui n'a jamais de repos; et Horace n'oublie pas d'opposer les sons confus des cors et des trompettes qui animent le soldat, au doux murmure des eaux que le voluptueux distingue à peine, et qui, suivant l'expression du poëte, *Epod.* 2. *somnos invitet leves*. Enfin, le chasseur, accompagné de ses chiens fidèles, suit immédiatement le guerrier, à qui, hélas! il a enseigné son art destructeur; et personne ne manquera de saisir le charmant contraste du jeune homme, tremblant au froid du soir, et de sa délicate épouse, qui, en vain,

vetustis exstruat lignis focum
Lassi sub adventum viri.

Epod. 2. *v.* 43.

Quoique le neuvième et le dixième personnages soient présentés d'une manière très-distincte, j'ai mieux aimé cependant ne les séparer que par deux points, avec toutes les éditions, que d'employer le point; et j'ai cru, en cela, suivre la pensée de l'auteur qui a eu certainement l'intention d'opposer le pronom *me* au pronom *Te*, dans la construction de ce passage, ainsi

que *nemus* à *hederæ*, et, surtout, que le complément *secernunt populo* au complément *Dîs miscent superis*. Cette connexion de pensées et de tours est ingénieusement soutenue dans la phrase suivante, où *Si neque Euterpe* et *nec Polyhymnia* font un effet très-analogue; et, comme Horace a commencé par passer de Mécène à lui, il retourne ensuite de lui à Mécène, par un artifice de composition qui est bien connu des bons écrivains, et qui donne à la période une symétrie brillante, sans rien ôter à la facilité du style. On voit que j'adopte ici l'excellente leçon de *Te* pour *Me doctarum*, reçue par Sanadon, Binet et Valart; dont ce dernier est le seul qui en rende la gloire à son auteur, le savant anglois, *Hare* (*Sic primus edidit doctissimus Hare. Valart ad Horat. Parisiis*, 1776, *in*-8°. *p.* 297). Quant à la possibilité de la méprise du copiste dans cette substitution de mot, j'ai transcrit tout le *Télémaque* et j'en appelle à celui qui a jamais transcrit trois passages d'un auteur quelconque. Rien de plus naturel à l'homme, dont l'œil a déjà saisi

gelidum, que de tracer machinalement *Me* au lieu de *Te doctarum* etc.

Il est à remarquer, en passant, que Batteux explique *Dis superis* en ces mots: « J'en» tens, dit-il, par les Dieux, les grands de » la cour d'Auguste, parmi lesquels Horace » a vécu, à cause de son esprit et de son » talent poétique;» et il trouve cette beauté, un peu originale, dans la conclusion de l'ode: « La gradation, reprend ce commen» tateur, est observée et flatteuse pour » Mécène; le suffrage des Muses m'a porté » à la cour; celui de Mécène m'élevera au » ciel. »

4°. et 5°. Les deux autres changements que la ponctuation peut faire à cette ode se rapportent au dernier passage. Je ne crois pas qu'il y ait une seule édition d'Horace, où la phrase: *Si neque tibias* et le reste ne soit énoncée comme une conséquence, ou, peut-être, comme une condition de celle qui vient auparavant; et où les deux derniers vers: *Quod si me lyricis* etc. séparés des vers précédens par deux points, et même souvent par le signe le

plus absolu de la ponctuation, ne soient présentés isolément. Mais, suivant moi, il n'y a pas de doute qu'après avoir consacré un vers et demi à son patron : *Te doctarum* etc. et exprimé les circonstances qui le distinguent lui-même du peuple et qui le caractérisent comme poëte, il n'arrondisse son ode, par quatre vers et demi qui ne contiennent qu'une seule pensée : » Le lierre qui couronne les doctes fronts » t'assure un rang parmi les Dieux supé- » rieurs : l'amour des bois frais et de la » danse légère des Nymphes et des Satyres » me sépare du vulgaire. Si Euterpe, toute- » fois, ne me refuse pas sa flûte pastorale, » si Polymnie me permet d'accorder à mon » tour la lyre de Sapho et d'Alcée, si tu » daignes, enfin, me compter au nombre » des poëtes lyriques, alors, je touche- » rai les astres de mon front sublime. »

Quelque soin que les éditeurs aient pris pour l'*index vocabulorum*, on n'y voit pas le mot *quod;* mais je le trouve employé avec *si* dans cinq occasions différentes : *Od.* 1. *lib.* 3. *v.* 40. *Epod.* 2. *v.* 39.

Epist. 7. *lib.* 1. *v.* 10. *et* 25. *Epist.* 1. *lib.* 2. *v.* 90. et, dans l'avant-dernier de ces poëmes, *v.* 94, le Poëte en use, sans l'addition du petit mot *si*, d'une manière encore moins commune. Celui qui commence ces deux derniers vers se traduiroit certainement en françois, et très-littéralement, par le *que* exclamatif et un peu emphatique, dont cette langue offre tant d'exemples. On diroit donc correctement: « Que si tu dai» gnes me compter etc.; » ou l'on supposeroit, sans nuire à mon interprétation, qu'il est pris ici pour *id est* ou *quod est*, par la seule ellipse du verbe; et il exprimeroit alors, plus positivement, l'idée implicite que l'approbation de Mécène est, pour Horace, le garant de l'aveu des Muses.

M. Binet ne seroit, sans doute, pas opposé au tour de cette traduction; car, quoiqu'il ait placé une simple virgule après *populo* et un point après *barbiton*, il finit de cette manière: « *Oui*, si vous me pla» cez entre les poëtes rivaux d'Alcée, je » toucherai les astres de ma tête orgueil» leuse. »

Voila les changements de ponctuation qui me semblent éclaircir le sens de cette ode ; et, s'il est une méthode de ponctuation qui puisse faire sentir une beauté de plus, ou seulement relever encore une beauté déja sentie dans un tel poëme, on n'accusera, peut-être, pas l'ami des lettres qui a cherché à découvrir cette méthode d'avoir mal employé ses loisirs.

Voici maintenant comment je propose aux savans de ponctuer la première ode.

MÆCENAS, atavis edite regibus,
O et præsidium et dulce decus meum!
Sunt quos, curriculo, pulverem Olympicum
Collegisse juvat metaque fervidis
Evitata rotis: palmaque nobilis
Terrarum dominos evehit ad Deos.
Hunc, si mobilium turba Quiritium
Certat tergeminis tollere honoribus,
Illum, si proprio condidit horreo
Quidquid de Libycis verritur areis,
Gaudentem patrios findere sarculo
Agros, Attalicis conditionibus
Nunquam dimoveas ut, trabe Cypriâ,
Myrtoum, pavidus nauta, secet mare.
Luctantem Icariis fluctibus Africum

Mercator metuens, otium et oppidi
Laudat rura sui : mox, reficit rates
Quassas ; indocilis pauperiem pati.
Est qui nec veteris pocula Massici,
Nec partem solido demere de die
Spernit ; nunc viridi membra sub arbuto
Stratus, nunc ad aquæ lene caput sacræ.
Multos castra juvant et lituo tubæ
Permistus sonitus bellaque matribus
Detestata. Manet sub Jove frigido
Venator, teneræ conjugis immemor ;
Seu visa est catulis cerva fidelibus,
Seu rupit teretes Marsus aper plagas.
Te doctarum hederæ præmia frontium
Dîs miscent superis : me gelidum nemus
Nympharumque leves cum Satyris chori
Secernunt populo. Si neque tibias
Euterpe cohibet nec Polyhymnia
Lesboum refugit tendere barbiton,
Quod si me Lyricis vatibus inseris,
Sublimi feriam sidera vertice.

Comme interprète d'Horace par le moyen de la ponctuation, je sens qu'on ne me permettroit point de rappeler une comparaison un peu recherchée que Dacier emprunte de Platon, dans la préface de ses remarques critiques sur notre poëte, et par

par laquelle la muse est assimilée à une pierre d'aimant, le poëte à un anneau de fer, qui s'y unit, et l'interprête ou le commentateur à un second anneau, qui est attiré par le premier et qui reçoit par son moyen une partie de la vertu de la pierre. Mais je prendrai la liberté de dire que la plupart des imprimeurs et des protes, à qui, en général, les plus célebres écrivains abandonnent tous les soins dégoutans de la ponctuation, sont quelquefois un peu moins inspirés du véritable génie de leurs auteurs que les Baskervilles et les Didots, que les Daciers et les Platons.

J'ai cru qu'il étoit essentiel à l'intelligence de ce petit ouvrage, d'y joindre le résultat d'un travail bien ingrat, mais que je ne regrette point s'il peut n'être pas inutile; un *Tableau comparatif*, dans lequel le lecteur verra, d'un coup d'œil, quelle différence il y a, quant à cette première ode et à d'autres, entre ma ponctuation et celle de plusieurs imprimeurs, éditeurs et commentateurs. Ce tableau montrera, en même temps, que, si je diffère

de tous, dans une affaire qui dépend du goût, il y a moins qu'on n'imagine de ceux qui, jusqu'à présent, nous ont donné Horace, qui soient d'accord sur des signes de ponctuation qu'on s'attendroit à voir souvent copiés d'une édition dans plusieurs autres. Ainsi, et comme on pourra s'en assurer dans le tableau même, le judicieux M. Didot diffère, pour sa ponctuation de cette première ode, 14 fois d'Elzevier, 13 fois de Sanadon, 10 fois de Baskerville, 11 fois de Valart, 7 fois de M. Binet et 14 fois de M. Achaintre; pendant que M. Achaintre diffère 10 fois de M. Binet, etc. etc. Il y a plus; depuis l'invention du plus utile, mais du plus dangereux des arts, vers le milieu du 15ᵉ. siècle, Horace a été imprimé plus de 40 fois dans les 30 dernières années de ce siècle et au moins 80 fois dans le 16ᵉ., 42 fois dans le 17ᵉ. et 64 dans le dernier; mais je doute que, parmi ces 226 éditions (sans compter les réimpressions qui ont été données de certaines), il y en ait deux qui présentent les 36 vers de cette première ode avec les mêmes points.

Que je prouve la possibilité d'une chose qui doit paroître extraordinaire. Qui ne croiroit pas que les deux passages suivans, dans la même ode et à trois vers l'un de l'autre, sont ponctués de la même manière, dans telle ou telle édition, et que toutes les éditions sont d'accord sur une question si simple de la ponctuation ?

Divite me scilicet artium
Quas aut Parrhasius protulit aut Scopas.

Od. 8. *lib.* 4. *v.* 5.

Nec tibi talium
Res est aut animus deliciarum egens.

Id. ib. v. 9.

On verra, par mon *Tableau*, que les deux vers ne sont pas ponctues de même par M. Didot ; que Baskerville y diffère de deux points ; que Sanadon n'est d'accord ni avec l'un ni avec l'autre ; qu'Elzevier a une quatrième manière et Valart une autre encore d'écrire deux passages de la même nature : *protulit aut ; est aut.*

Certainement, la fatale science des ambes et des ternes auroit difficilement apporté un plus grand nombre de combinaisons

dans la ponctuation de ces deux passages ; et on croira, j'imagine, que la cinquième manière, adoptée par Valart qui n'a ponctué ni l'un ni l'autre, est la seule bonne.

J'ai même eu occasion de vérifier quelque chose de bien plus remarquable : car j'ai examiné plus de 60 éditions de *Télémaque*, pour préparer la mienne, et je n'en ai trouvé aucune qui fût absolument conforme à une autre, dans la ponctuation de certains alinéa de cet ouvrage.

Cependant, je dois ajouter qu'il n'y a, assurément, pas de signe, dans la ponctuation que je propose ici, non plus que dans celle que j'ai suivie pour mon *Télémaque*, qui ne se trouve employé dans le même passage et de la même manière par quelques-uns des différens éditeurs ou imprimeurs, suivant leur méthode de le ponctuer ; de sorte qu'on ne peut pas m'accuser d'avoir rien innové dans ma ponctuation particulière.

Si le lecteur prend la peine de donner quelque attention au *Tableau comparatif*, il sera persuadé, j'espère, que la ponctua-

tion proposée pour cette première ode d'Horace, outre les cinq fois qu'elle est, peut-être, absolument nécessaire à l'éclaircissement du sens, n'est pas *d'un mince mérite* dans d'autres endroits de ce peu de vers. On conciliera, si l'on peut, cette qualification dédaigneuse de l'abbé Girard avec ses propres phrases, à l'honneur de la ponctuation, que j'ai distinguées par le caractère italique et capital, dans le passage suivant :

» Il est très-vrai que, par rapport à la » pureté du langage, à la netteté de la » phrase, à la beauté de l'expression, à la » délicatesse et à la solidité des pensées, la » ponctuation n'est que *d'un mince mérite*... » Mais... la ponctuation soulage et con- » duit le lecteur. Elle lui indique les » endroits où il faut se reposer pour pren- » dre sa respiration, et combien de temps » il y doit mettre. *Elle contribue à l'hon-* » *neur de l'intelligence, en dirigeant la* » *lecture de manière que le stupide pa-* » *roisse, comme l'homme d'esprit, com-* » *prendre ce qu'il lit.* Elle tient en règle

» l'attention de ceux qui écoutent et leur » *fixe les bornes du sens*. ELLE REMÉDIE » AUX OBSCURITÉS QUI VIENNENT DU STYLE. » *Girard, Vrais principes. Tom.* 2. *Disc.* XVI. *p.* 435. *Beauzée, Gram. générale. Tom.* 2. *p.* 571, 2.

En effet, la ponctuation n'a été ni inventée ni perfectionnée par un médecin, pour aider la respiration d'un poitrinaire; et le dictionnaire de l'Académie fait très-bien de montrer l'usage du mot *ponctuer*, et en même temps l'utilité de la chose, par cette phrase : « Quand un livre n'est » pas bien *ponctué*, on a quelquefois de » la peine à en bien entendre le sens. »

V. 1. *Mæcenas*,]

Heureux celui, de tout âge, de tout rang et de tout pays, qui lit avec fruit la première note de l'edition à l'usage du Dauphin! Il y apprendra quelque chose de bien préférable aux règles de la triste ponctuation. L'éditeur rapporte ce que dit Sénèque (*Epist.* 19.), en parlant de Mécène : « *Vir*

» *ingeniosus et magnum exemplum romanæ eloquentiæ daturus, nisi illum enervâsset felicitas.* » Hélas! que désirer en ce monde, où

Fortuna, sævo læta negotio,
Od. 29. *lib.* 3. *v.* 49.

où la Destinée, dis-je, arrange les choses si bizarrement que le bonheur se nuit à lui-même et porte obstacle à sa propre perfection? Voyez combien de fois la plus haute gloire littéraire a été acquise, non par les riches et heureux amis des riches et heureux Mécènes, mais par les plus pauvres et les plus malheureux des hommes, à commencer par Homère.

Ibit eò quò vis qui zonam perdidit,
Epist. 2. *lib.* 2. *v.* 40.

dit avec vérité Horace, dont les poésies n'ont pas toujours été publiées par des princes, comme dans l'édition donnée à Prague, en 1760, in-8°. par le prince de Furstemberg; et c'est peut-être pour cela que les éditions en sont communément si fautives. Dryden répondoit à un riche critique qui censuroit sa fertilité: « Si j'avois eu

» le tiers de votre fortune, je n'aurois pas » plus produit que vous. » Gibbon avoit compromis ou engagé une partie de sa fortune, avant que d'entreprendre sa fameuse histoire. Quelques-uns même des ouvrages les plus célèbres n'ont-ils pas été composés au milieu des misères de l'exil ou de la prison ; comme la plupart des poëmes d'Ovide, ceux de Dante et de Tasse, le *Don-Quichotte* de Cervantes et l'*Histoire du monde* de Rawleigh ? Qui sait si l'humanité entière auroit jamais été redevable à Bacon des grands services qu'il lui a rendus, sans sa disgrace juste ou injuste ? Hommes à talens, qui n'êtes pas heureux, servez-vous de vos talens ; et souvenez-vous toujours de ce mot du riche Sénéque, peut-être suggéré par ce qu'il avoit éprouvé lui-même : *nisi illum enervâsset felicitas.* Croyez qu'un homme fort peut forcer l'adversité à produire, sur l'esprit, des effets aussi salutaires que les rudes hivers et les gelées rigoureuses et insupportables en produisent sur le corps de celui qui a le courage de s'y exposer.

Duris

Duris ut ilex tonsa bipennibus
Nigræ feraci frondis in Algido,
Per damna, per cædis, ab ipso
Ducit opes animumque ferro.

Hor. od. 4. lib. 4.

V. 1. *regibus*,]

M. Didot fait très-bien de ne pas suivre, dans sa belle édition, la ponctuation de son digne précurseur Baskerville, de Valart, de Lambinus, etc. La virgule après *regibus* est un de ces points qui exigent dans différentes occasions un point correspondant. En pareil cas, la virgule et sa correspondante représentent les signes de la parenthèse; et, si nous avions des règles de ponctuation bien établies, par-tout où une virgule de cette espèce est placée, nous serions obligés de lui en rapporter une autre ou de la supprimer elle-même. Ici, comme on le verra par mon *Tableau comparatif*, Baskerville n'a mis de virgule qu'après *regibus*; mais M. Didot, avec d'autres éditions, donne à cette virgule sa correspondante naturelle avant *atavis*.

Un des auteurs françois les plus modernes, et assurément un des plus élégants, a l'apparence d'avoir donné, dans sa seconde édition, autant de soin à la correction de sa ponctuation qu'à celle de son style qui demandoit si peu de travail. Dans la belle conclusion du premier livre de l'*Histoire de Fénélon*, par M. de Bausset, nous avons cette phrase : » Lorsque par une dé» plorable fatalité, nous sommes appelés à » assister à une de ces grandes catastrophes » qui changent la face des empires et le » sort des nations, etc. » *Prem. édit. tom.* 1. *p.* 224. Le savant auteur n'a pas dédaigné, en corrigeant son ouvrage, de placer après *lorsque* la virgule exigée par celle qui suit *fatalité*: *Sec. édit. tom.* 1. *p.* 246.

En collationnant les deux éditions du même ouvrage, j'ai trouvé beaucoup d'autres passages qui prouvent le cas que son auteur fait de la ponctuation. Cependant, ou lui, ou son imprimeur, n'a pas suivi par-tout son propre système; car, à la fin de ce livre éloquent, deux pages qui se suivent présentent ces deux phrases :

« D'ailleurs, il étoit peut-être dans l'ordre » de la nature qu'un homme, qui n'avoit » vécu que pour l'amitié, n'eût pas la » force de survivre à tous les amis qui » avoient fait le bonheur et la consola- » tion de sa vie. » *Prem. édit. tom.* 3. *p.* 425. « Et après M. de Beauvilliers et » Fénélon, l'abbé de Langeron étoit celui » de tous ses instituteurs que le duc de » Bourgogne chérissoit avec le plus de » tendresse. » *Prem. édit. tom.* 3. *p.* 426. Dans la seconde édition, tom. 3. p. 435, le dernier de ces passages, où manque, après le petit mot *et*, une virgule appelée par celle qui suit *Fénélon*, n'a point été corrigé; et le premier, au contraire, p. 434, qui offroit une ponctuation très-régulière, a perdu après le mot *homme*, la virgule que celle qui vient après le mot *amitié* rendoit absolument nécessaire.

Pour la ponctuation, comme pour la grammaire, dans plus d'une langue, la première chose qui se présente à faire est de fixer un système, et la seconde de s'y soumettre. Ceux, qui méprisent trop la

ponctuation pour s'en occuper, n'ont pas d'idee des étranges disparates qu'offre souvent le même livre, et quelquefois la même partie, la même page, le même paragraphe d'un livre.

Ici, *atavis edite regibus* est le complément du vocatif *Mæcenas*; et on verra, dans mon *Tableau comparatif*, de combien de manières M. Didot coupe ses vocatifs, d'après l'édition d'Oberlin qu'il a suivie et qui, à la vérité, est, peut-être, seule comptable de la ponctuation de ce chef-d'œuvre de typographie.

M. Didot pourra y remarquer, sur un de ces vocatifs, que son prote a laissé *amice* pour *amici*, au premier vers de l'ode *Ad amicos*, 2°. du liv. 3. Il a trop d'amour pour son art et trop de mérite comme littérateur, pour me savoir mauvais gré de cette observation; sur-tout quand je me trouve forcé de dire, en dépit de l'amour-propre national, que la plus mauvaise édition que j'aie jamais vue d'Horace ou du plus mauvais livre, édition remplie de fautes, qui excèdent de beaucoup le nombre de ses 631

pages, et de fautes dangereuses jusqu'à changer le sens, est celle qui porte le nom de plus de vingt-quatre de nos plus fameux libraires: *Londini*, 1799, *in*-8°. *Edit. in usum Delphini, prioribus longè* EMENDATIOR. Horace auroit eu beau s'appliquer son vers :

Cælatumque novem musis opus;
Epist. 2. *lib.* 2. *v.* 92.

si vingt-quatre des plus riches libraires d'une des nations les plus éclairées finissent le 18e. siècle et déshonorent la littérature, leur pays, leur métier et même leur propre sens commun, par une édition défigurée à un tel degré, et qui ne leur a certainement rien coûté ni pour le poëte ni pour les éditeurs dont les noms ornent leur titre; tandis qu'il leur eût été si facile de trouver en Angleterre, comme cela se trouve malheureusement par-tout, un savant, chargé de la moitié de vingt-quatre enfans, et qui auroit été charmé, pour une demi-guinée de chacun de ces modernes Mécènes, de corriger leurs épreuves et de n'y pas laisser, peut-être, l'erreur d'une seule virgule.

Toutes ces ennuyeuses dissertations sur de misérables virgules, je ne crains pas, du moins, que les imprimeurs ni les critiques ni les poëtes eux-mêmes prétendent qu'elles ne peuvent jamais être utiles; car, pendant que j'écris ceci, voila ce qu'on lit dans le dernier livre, sorti des presses de Paris, au sujet de la nécessité de couper par deux virgules les phrases incidentes.

Dans une note à ces mots: « Cette mo-» dération, sœur de la vérité, sans laquelle » tout est mensonge, » l'auteur dit: « En » suprimant ici les deux virgules, on a » fait une phrase ridicule, par laquelle » je disois que tout est mensonge sans la » vérité. Voilà la bonne foi de la critique! » *Les Martyrs. éd.* 3. *tom.* 1. *p.* 49. De même, au livre 3, p. 116 de la 3e. Ed. et p. 73 de la 1ere. « Les deux grands ancêtres du genre » humain viennent souvent verser des » larmes telles que les justes en peuvent » répandre à l'ombre de cet arbre mer-» veilleux. » Le sens est différent, ou au moins il est fixé pour l'œil, avec les deux

signes de la parenthèse que l'auteur met avant *telle* et après *répandre.*

Nous trouvons à faire une remarque pareille dans presque toutes les éditions d'Horace, sur l'ode 25. liv. 3.

Quo me Bacche rapis tui
Plenum quæ nemora et quos agor in specus
Velox mente nova quibus
Antris egregii Cæsaris audiar
Æternum meditans decus
Stellis inserere et concilio Jovis.

Sans une virgule, que je ne trouve nulle part, au mot *Antris*, comme on la met généralement à *specus* dans le même cas, le sens est louche ou changé.

Le fait est que le principal usage de la ponctuation, comme de la grammaire, a pour but de rémédier au louche et aux obscurités du style.

V. 3. *Sunt quos*,]

J'ai suivi M. Didot, qui ne met pas de virgule après *Sunt*, comme un grand nombre d'éditeurs; quoique l'esprit soit obligé de supposer, dans cette phrase, un ou plusieurs mots sous-entendus, qui forment

un sens parenthétique et que l'ellipse à retranchés. Il semble qu'un éditeur feroit bien de se prescrire, comme M. Didot paroît l'avoir fait, une méthode invariable sur cette question, comme sur beaucoup d'autres, ne fût-ce que pour cette régularité qui plaît à l'œil. M. Achaintre, qui sépare *Sunt* du pronom, par une virgule, n'en place point après *est* du vers 19; quoique la construction des deux passages soit aussi identique qu'il est possible. Il l'a également omise dans un autre vers, qui offre en même temps l'un et l'autre tour, et que l'on est libre d'appliquer à mes virgules :

Sunt qui non habeant, est qui non curat habere.

Epist. 2. *lib.* 2. *v.* 182.

V. 3. *curriculo*,]

J'ai placé *curriculo* entre deux virgules, parceque j'ai pensé qu'en le coupant ainsi il paroissoit mieux se rapporter, comme il doit le faire selon le sens que ma ponctuation établit, aux deux membres de la phrase dans laquelle il est compris, *collegisse pulverem* et *meta evitata*.

Le

Le diminutif *curriculo* est expliqué par la nécessité où l'on étoit de se servir, dans les courses, des chars les plus petits et les plus légers, pour ne pas trop charger les chevaux. Horace employe ailleurs un diminutif de la même espèce, en parlant de jeux qui n'étoient pas beaucoup moins importans pour la petite gloire de leurs triomphateurs, que les jeux Olympiques pour celle des grands enfans.

Ædificare casas, plostello adjungere mures.

Sat. 3. lib. 2. v. 247.

V. 4. Collegisse]

Cet infinitif fait, ici, suivant moi, les fonctions d'un simple substantif; et on doit construire le passage: *collegisse juvat metaque*; et non pas *juvat collegisse metaque*, qui choqueroit un peu l'esprit. Alors, *juvat* se trouve bien au singulier avec le premier substantif (*collegisse*), l'esprit sous-entendant un autre *juvat* qui appartient au second; comme dans le passage suivant, *fugerit* n'appartient qu'à *causa*, mais il est suppléé par le lecteur pour l'autre substantif (*languor*).

Crescit indulgens sibi dirus hydrops
Nec sitem pellit nisi causa morbi
Fugerit venis et aquosus albo
Corpore languor.

Od. 2. lib. 2.

Cette remarque suggère une question de grammaire, qui n'est pas moins importante qu'une question de ponctuation: Quand plusieurs de ces infinitifs, devenus substantifs, se trouvent ensemble, le verbe qui en dépend doit-il être mis au singulier ou au pluriel ? Quoiqu'en puissent penser les jeunes écrivains, il n'y a pas plus de systême sur cette question et sur bien d'autres plus interessantes encore, que sur la distribution des signes de la ponctuation; comme j'espère le démontrer un jour. Voici deux passages de Cicéron, dont le premier est même sans conjonctions, où il considère les infinitifs comme substantifs et formant ensemble un pluriel, quoiqu'à la fin du second, par une inconséquence bien remarquable et qui se trouve très-fréquemment dans ses écrits et dans ceux des meilleurs écrivains de tous les pays, il

n'attache qu'un verbe singulier à deux substantifs ordinaires : « *Facere promissa,* » *stare conventis, reddere deposita, com-* » *mutatâ utilitate, fiunt non honesta.* » Offic. Lib. 3. Cap. 25. » *Manere in patriâ,* » *esse domi suæ cum uxore, cum liberis;* » *quam calamitatem accepisset in bello,* » *communem fortunæ bellicæ judicantem,* » *tenere consularis dignitatis gradum: quis* » *hæc neget esse utilia? quid censes? ma-* » *gnitudo animi et fortitudo negat.* » Ibid. Cap. 27.

Ce n'est pas ici le lieu de rien citer davantage d'une nuée d'exemples, affirmatifs et négatifs, que j'ai recueillis de différentes langues, pour éclaircir cette question, ainsi que tant d'autres, dans une course littéraire assez longue (*pulverem grammaticum collegisse juvat*). J'ai l'intention de m'en occuper dans un ouvrage qui y sera particulièrement consacré.

V. 7. mobilium turba Quiritium,]

Les étymologistes anglois ne font pas de doute que leur monosyllabe *mob* qui

signifie *populace tumultueuse* ne vienne de *mobilis*. Comme ce petit mot est depuis peu de temps dans la langue, ne penseroit-on pas qu'il y a été introduit par l'esprit satyrique de Swift ou de Bolingbroke en reminiscence de ce passage même, à l'occasion de ces élections autrefois *triennaires*, où les représentans d'un des *trois* pouvoirs étoient investis des *tergeminis honoribus*, d'une manière si orageuse et si peu honorable pour la nation ; ce qui, malheureusement, dure encore dans nos élections septénaires?

V. 23. Multos castra juvant et lituo tubæ Permistus sonitus bellaque matribus Detestata.]

Dans presque toutes les éditions, et même dans celle de M. Didot, cette phrase est coupée de virgules : en les retranchant comme on y étoit autorisé et, peut-être, obligé par la présence des conjonctions qui en tiennent lieu, n'a-t-on pas embelli le sens et servi l'harmonie qui approprie très-bien ce tumulte de mots confus à l'idée qu'ils expriment?

V. 30. *Me gelidum nemus*
Nympharumque leves cum Satyris chori
Secernunt populo.]

Scriptorum chorus omnis amat nemus et fugit urbes;
Ritè cliens Bacchi, somno gaudentis et umbrâ.
Epist. 2. *lib.* 2. *v.* 77.

Mænalus *argutum*que nemus pinosque *loquentes*
Semper habet.
Virg. Ecl. 8. *v.* 22.

Un poëte moderne, qui a contribué à faire aimer Horace en France, par ses heureuses imitations et par ses propres odes, avoit, peut-être, dans sa mémoire ce vers *Nympharumque* etc. N'a-t-il pas formé une strophe, pleine de toutes les graces de l'imagination, de quelques mots par lesquels Horace exprime les plaisirs de l'imagination?

Les Satyres, tout hors d'haleine,
Conduisant les Nymphes des bois,
Au son du fifre et du hautbois
Dansent par troupes dans la plaine;
Tandis que les Sylvains lassés
Portent l'immobile Silène,
Sur leurs thyrses entrelacés.
J. B. Rousseau. od. 3. *liv.* 3.

où l'on étoit de voir tous les prodiges dont il parle dans cette ode, et que c'est pour cela qu'il débute par un vers lent, composé de mots de deux syllabes, parmi lesquels il y en a *trois* de suite qui ont la même terminaison ; il regarde même cette repétition comme un effet d'harmonie qui doit être bien senti par ceux qui ont de l'oreille. Je ne déciderai rien sur cette opinion de Dacier, mais, pour moi, je ne puis pas dissimuler que la redondance de *quatre* terminaisons en *is*, dans l'espace d'un vers et demi, me paroit choquer l'oreille, au lieu de la satisfaire. Pour diminuer ce que leur concours peut avoir d'ineuphonique, dans des vers qu'Ausone appelle *modulata* et chez un poëte pour lequel Ovide a cherché l'épithète de *numerosus*, j'ai trouvé à propos de couper par deux virgules le mot incident, *terris*; qui, ainsi isolé des autres, laisse un repos suffisant au lecteur après *satis* et repousse ensemble, dans le reste de la construction, les mots qui le suivent.

Je

Je tacherai donc d'expliquer l'origine de cette singulière méprise des éditeurs, et je crois la trouver dans la nature même de l'idée et du tour par lequel elle est rendue. Convenons d'abord qu'Horace répèté ici le mot *terruit* pour la beauté poëtique, ainsi qu'il l'a fait tant de fois :

per quos *cecidêre* justâ
Morte Centauri, *cecidit* tremendæ
Flamma chimeræ.
Od. 2. lib. 4.

et deux fois dans une stance qui, au moment où je publie cet écrit, sera goûtée par les sujets de deux Empereurs :

Fortes creantur *fortibus* et bonis :
Est in juvencis, *est* in equis, patrum
Virtus ; nec imbellem feroces
Progenerant AQUILÆ columbam.
Od. 4. lib. 4.

Quelquefois le mot répété touche le premier, et pour cette raison même il produit plus d'effet, comme l'ode 5 du livre 3 et l'ode 4 du livre 4, déja citée, en offrent de beaux exemples sur le verbe *videre*. Mais ne pourroit-on pas présumer

que cette répétition, ici substituée à la formule conjonctive, avoit, outre ce premier motif, le motif implicite d'ajouter à la gravité du tour, en étendant sa dimension et en le divisant, tout court qu'il étoit, en deux parties plus distinctes? Cicéron dit en parlant des substantifs sans conjonction et des autres qui en sont liés:

» *Inter hujus generis et illius superioris*
» *vehementiam hoc interest, quod illud*
» *tardius et rarius venit, hoc crebrius et*
» *celerius pervenit. Itaque, in illo genere,*
» *ex remotione brachii et contortione dex-*
» *teræ gladius ad corpus afferri, in hoc,*
» *autem, crebro et celeri vulnere, corpus*
» *consauciari videtur.* «

Ad Herennium. Lib. 4. *S.* 27.

Mais pourquoi le poëte a-t-il voulu que le déclamateur ou le lecteur soutînt longtemps sa pensée ou sa voix sur *urbem*, et ne passât au complément que par une transition très-lente?

C'est que, par la position grammaticale et poëtique du mot *urbem*, il vouloit faire sentir à ses compatriotes la noble antono-

mase dont il s'est servi: » Rome est *la* » *ville* ! » Ajoutez le plus superbe adjectif et vous direz moins. Horace lui-même s'est servi ailleurs d'un adjectif qui dit beaucoup, mais qui ôteroit ici de la grandeur de sa pensée :

> Egressum *magnâ* me accepit Aricia *Româ*
> Hospitio modico.

Et, s'il l'a fait, c'est dans un poëme de pure plaisanterie, *Sat.* 5. *lib.* I. *v.* I.; tandis qu'il laisse, dans cette ode admirable, le substantif tout seul, et beau, comme le dôme du Panthéon, de sa propre sublimité.

Le poëte fait encore davantage, avec son mot *urbem*. Après avoir élevé Rome, elle-même, par cette belle figure, il l'oppose à tous les autres peuples; il ajoute que ce qui effraie *la ville*, alarme également l'univers; et il semble par le collectif *gentes* exprimer cette idée avec plus de force encore qu'elle n'est exprimée dans ces vers mêmes de Virgile, qu'Horace avoit souvent admirés, et contre lesquels

l'amitié lui permettoit, peut-être, de lutter, au commencement de cette ode :

> Armorum sonitum toto Germania cœlo
> Audiit : insolitis tremuêrunt motibus Alpes.
> *Georg. lib.* 1. *v.* 473.

Voilà donc ce qui a trompé le copiste et l'éditeur sur la ponctuation des premiers vers de cette ode. Frappés, l'un et l'autre, comme le poëte en avoit l'intention, de la suspension solennelle du *Terruit urbem*, ils en sont venus à suspendre par deux points et même par un seul, sans égard pour le véritable sens, une partie de période qui n'exigeoit, qui ne permettoit, quant à la ponctuation, que la plus simple virgule.

Mais, si je propose une virgule par respect pour le sens, n'aura-t-on pas droit de m'accuser de nuire à l'effet poëtique, c'est-à-dire, au premier genre de beauté, pour le seul intérêt de l'exactitude grammaticale, et d'une exactitude même assez minutieuse, puisqu'elle ne s'occupe ici que de la substitution d'une virgule à un autre signe ?

Et tu viens, froid lecteur, d'une voix indiscrette,
Réciter *les beaux vers* comme on lit la gazette!
La muse en vain comptoit sur ses enchantemens;
Tes mains, tes froides mains brisent ses talismans.

M. FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU). *De la manière de bien lire les vers.*

Les quatre signes de la ponctuation, qui indiquent les repos de nos phrases, sont dans la même proportion entr'eux que les signes suspensifs de la musique; mais la valeur de ces repos n'est effectivement que relative, et dépend dans la prononciation du sentiment du lecteur, comme dans l'harmonie de celui du musicien. Assurément, l'application du signe le plus court de la ponctuation, si cette application étoit tout-à-fait stricte, ne pourroit pas suffire à un passage où l'emphâse du poëte et de son lecteur fait sentir, à l'oreille et à l'esprit, un intervalle beaucoup plus prononcé que celui qui est mesuré, à chaque phrase, par les virgules ordinaires.

Qu'on s'en informe aux artistes de toute espèce; car, la tenue des repos étant une des parties les plus intéressantes de l'*expres-*

sion dans les arts, on trouvera des éclaircissemens à cette question dans tout ce qui est de leur ressort. L'orateur, le musicien, le danseur répondront unanimement qu'ils ne s'astreignent jamais d'une manière trop servile aux repos que la partie technique de leur art détermine; mais qu'ils varient ces repos, les modifient ou les étendent, suivant l'idée ou la passion qu'ils ont à exprimer, jusques là qu'ils en introduisent même dans des endroits où leur ponctuateur n'a pas placé la plus foible virgule.

Boyle avoit si bien étudié les merveilles de la nature, qu'il ne prononçoit jamais le nom de son divin auteur sans une longue et sublime pause. Je me souviens d'avoir entendu le fameux lord Chatham, en 1778, dans sa dernière harangue, à la fin de laquelle il a été saisi de la mort, dire aux ministres de ce temps, dont l'insuffisance établissoit alors l'indépendance de l'Amérique, comme celle des ministres de nos jours a affermi la puissance de la France: » Faites ce que je conseille; et la plus » foible de ces pauvres béquilles » (l'ora-

teur goutteux laissoit ici une pause, ou volontaire ou forcée par ses souffrances, pendant laquelle un vaisseau auroit fait quelque trajet vers l'Amérique, mais pendant laquelle chaque auditeur faisoit des réflexions à l'honneur de l'orateur; qui alors continuoit du même ton, en rentrant dans la même inflexion et pour ainsi dire dans la même note, de manière à marquer qu'il ne falloit pas le plus léger signe de de repos après le dernier mot qu'il avoit prononcé) » suffira pour ramener, paisi-» blement, à la mère-patrie ses treize colo-» nies égarées. »

Quant à la musique, le génie a enseigné à Mozart, à Haydn qui viennent de mourir, et aux Mehuls, aux Cherubinis, aux Spontinis qui les remplacent, comment y appliquer cet artifice oratoire, si ce n'est de leur art même que les orateurs l'ont appris; et les jeunes gens, qui ont le plus d'indifférence ou de mépris pour l'insipide ponctuation, admirent cependant un effet tout analogue dans la danse des Vestris, des Gardels, des Clotildes et des Duports, quand ces esprits et ces

fées, tout-à-coup arrêtés au milieu de leurs jeux, comme par un pouvoir magique, maintiennent, dans une longue mais gracieuse immobilité, les développemens élégans de leurs corps souples et sveltes, et prolongent l'yvresse publique, au moyen de ce repos ingénieux, pendant lequel le spectateur peut se rappeler et répéter à ses voisins ce beau passage d'Horace:

Jam Cytherea choros ducit Venus, imminente Lunâ;
Junctæque Nymphis Gratiæ decentes
Alterno terram quatiunt pede.
Od. 4. *lib.* 1. *v.* 5.

Que les traités de la ponctuation nous fassent donc apprécier l'utilité d'un art qui en embellit tant d'autres; et que ces écrits, souvent si inutiles, ne se bornent plus à compter combien de mouvemens du balancier d'une pendule doivent accompagner la durée de chacun des signes que la ponctuation emploie.

En attendant, établissons bien positivement que la valeur des repos dans la prononciation ne doit jamais être mesurée au signe seulement, en faisant abstraction du

du sens; car le sens peut nécessiter une tenue que le signe ne marque point; et, réciproquement, il sera assez commun qu'un signe d'une certaine force aura besoin d'être atténué par la prononciation et rendu presque insensible, si le tour exige que les membres de la phrase se précipitent et se confondent, comme cela a lieu quelquefois dans la figure qu'on appelle *énumération*. Il me semble que cette distinction prouve assez bien que la ponctuation n'a pas eu pour but unique la mesure des repos, pris égard à l'étendue de voix du lecteur, mais d'abord la division des sens; puisqu'elle a attaché, quand le sens l'a voulu, des signes foibles à des repos très-marqués, et des signes forts à des tenues très-rapides.

Il y avoit en Angleterre, comme il y en a partout, un malheureux grammairien digne qu'on lui fît l'application de ces vers de Voltaire, dans une de ses épîtres :

Des XX redoublés admirant la puissance,
Il croit que Varignon fut seul utile en France,
Et s'étonne sur-tout, qu'inspiré par l'amour,
Sans algèbre autrefois Quinault charmât la cour.

Ce savant montroit à Garrick un triste ouvrage sur la ponctuation qui commençoit comme tant d'autres par dire que la ponctuation a quatre signes, dont le plus foible exige une pause égale au tems nécessaire pour compter un, le second, une pause égale au temps nécessaire pour compter deux etc. « Monsieur, dit l'interprète parlant » de Shakespeare, il y a au moins trente- » sept repos et demi dans la ponctuation; » et, demain au soir, dans le monologue » d'Hamlet, je m'arrêterai à une virgule, » pendant que votre arithmétique comp- » tera trente-huit ».

C'est probablement du même homme que Sterne invente ou raconte l'anecdote suivante, qui appartient, à meilleur droit, à *ces vilaines remarques grammaticales*, que le conte d'*ainsi prononcé nonobstant clameur de haro* (*) à la *Prosodie* de l'abbé d'Olivet.

(*) Monsieur Harduin d'Arras disoit à Fréron (*Année littéraire*, 1772, *tom.* 2, *p.* 171): » Voici » ce que l'auteur (des *remarques sur la langue fran-* » *çoise*) m'écrivoit sur la fin de 1766, en me faisant » la politesse de m'envoyer un exemplaire de sa nou- » velle édition : *J'ai laissé subsister contre votre*

« Et comment a-t-il joué, hier, Garrick?
» Oh contre toutes les règles! le plus *in-*
» *grammaticalement* possible! Entre l'ad-
» jectif et le substantif qui doivent s'ac-
» corder, comme vous savez, en genre,
» en nombre et en cas, il a mis une pause
» qui les divorçoit tout-à-fait ; dans un
» autre endroit où je suis sûr qu'il n'y a
» qu'une virgule, il s'est arrêté pendant
» trois secondes et trois cinquièmes d'une
» seconde. Je les ai comptées à ma montre
» à secondes, que je tenois à la main, et
» qui est excellente ». « Mais, le sens étoit-
» il aussi suspendu? Aucune expression
» ni d'attitude ni de physionomie ne rem-
» plissoit-elle le vide que vous blamez?
» La figure de Garrick ne disoit-elle rien?
» Ses regards étoient-ils absolument muets?
» Avez-vous bien observé »? « Monsieur,

» *sentiment, et peut-être aussi contre le mien, ma*
» *petite addition sur les voyelles nasales. Vous di-*
» *rai-je franchement que ç'a été pour y coudre le*
» *conte de MM. Huet et Segrais qui m'étoit resté dans*
» *la mémoire, et qui m'a paru pouvoir égayer un*
» *peu ces vilaines remarques grammaticales dont*
» *si peu de gens ont le goût »?*

» j'ai très-bien observé mon excellente » montre à secondes ».

Au reste, pendant que je m'occupe de ces questions, avec le petit nombre de matériaux qu'une ville de province peut fournir, je lis que *Princeps urbium*, comme j'ai appelé Paris dans ma dédicace, écoute avec quelque intérêt, dans les leçons publiques d'un acteur considéré, une observation qui seroit complette si le professeur, qui a très-bien remarqué qu'on pouvoit desirer des signes de ponctuation plus foibles que la virgule, avoit ajouté qu'après chacun des signes reçus, et au-delà, il y avoit aussi des espaces à remplir et des repos à exprimer.

» Pour bien sentir Racine, dit-il, il faut » bien connoître la ponctuation : la plu- » part des comédiens semblent l'ignorer ; » tandis que, cependant, il est impossible » de bien lire si l'on ne sait pas bien » ponctuer. Le *point*, le *point et virgule*, » le *deux-points*, le *point interrogatif* et le » *point admiratif* sont les notes parlantes des » intonations. Il devroit même y avoir,

» dans la Tragédie, des *demi-virgules* et » des *quarts de virgules*, pour les *semi-* » *tons* que la sensibilité indique, et afin » de reposer, de dilater ces mêmes senti- » mens qui doivent se succéder saus se » heurter, afin de pénétrer facilement le » cœur et l'esprit des spectateurs, et leur » permettre, sans gêne et sans fatigue, » de tout sentir et de tout apprécier ».

Iere. *Leçon du* 20 *janvier* 1810.

Je différerai, aussi, des autres éditions, dans la manière de ponctuer *Terruit gentes*.

Le Fèvre et Dacier prouvent qu'Horace, ayant sacrifié à l'amitié dans sa première ode

(Primâ dicte mihi summâ dicende camenâ.
Epist. I. *Lib.* I. *v.* I.),

plaçoit ce beau poëme le second, dans l'ordre de ses productions, pour achever d'effacer le souvenir de son attachement à Brutus de l'esprit d'Auguste, en parlant prophétiquement des prodiges qui suivirent la mort de son oncle; quoique l'ode ait problablement été écrite quinze ans plus

tard. Cette anecdote est de quelque intérêt pour l'intelligence de la pièce.

On a blâmé Horace, avec Scaliger le père, pour avoir commencé par la neige et la grêle l'énumération des prodiges que toute la religion étoit alors employée à détourner. Dacier et d'autres commentateurs ont entrepris d'expliquer l'intention d'Horace, en tirant de fort loin l'interprétation du sens que les anciens attachoient au mot de *grêle*, qu'à défaut de connoissances suffisantes ils regardoient comme synonime de *pierres envoyées par le Ciel.* Il étoit, peut-être, inutile de recourir à cette explication, pour trouver, dans la première strophe de l'ode, un phénomène suffisant: la neige qui tombe rarement dans ces beaux climats, tout-à-coup envoyée pêle-mêle avec la grêle, la foudre et les orages qui sont propres aux étés les plus brûlans, me paroit un prodige assez propre à justifier la forme exclamative de ce début d'Horace, dont la pensée est autrement exprimée dans l'ode 16ᵉ. du liv. 1ᵉʳ.:

Tremendo
Jupiter ipse ruens tumultu.

Il est sans doute inutile de faire remarquer ici que le *jam satis* est sous-entendu au-devant du second membre *et rubente* etc. Quant à la ponctuation qu'on a attachée à ce tour, elle est froide et sans analogie avec la pensée du poëte : le mouvement, le plus impétueux, peut-être, que la poésie lyrique ait jamais produit, exigeoit incontestablement le signe de ponctuation le plus emphatique. Aussi ai-je fait suivre le *Terruit gentes* qui commence la seconde strophe par le point d'exclamation qui lui appartient légitimement ; quoique je ne trouve cette ponctuation nulle part, et que le plus grand nombre même des meilleurs éditeurs (Elzevier, Baskerville, Jouvenci, Valart, Coustelier, Binet, Achaintre, Didot) n'y mettent qu'une virgule.

Si je ne fais pas suivre le point d'exclamation d'une lettre capitale, en quoi je suis d'accord avec quelques imprimeurs qui n'ont pas jugé que cela fût toujours nécessaire, c'est que j'ai cru remarquer, ce

que je n'ai vu avancer nulle part, que le point d'exclamation et le point d'interrogation ne suspendent pas nécessairement le sens, et qu'il est par conséquent des occasions où l'ensemble de la phrase ne doit pas en être interrompu. Le second point d'exclamation m'a paru aussi essentiel à la pensée que le premier.

On n'a pas besoin d'être grammairien et d'avoir vieilli dans l'étude des virgules, pour sentir ce que je dis, et pour placer, comme moi, ce signe de ponctuation ou tout autre. La femme, qui se soucie le moins du latin, le jeune homme, le plus étranger encore à l'étude d'une langue quelconque, sont intérieurement et sans le savoir aussi puristes en ponctuation que l'auteur de ces pages.

Gil-Blas nous raconte qu'en approchant de Lirias, il disoit à Scipion : « Représente-
» toi la petite maison qu'Horace avoit,
» dans le pays des Sabins, près de Tibur;
» et qui lui fût donnée par Mécénas.....
» Comment diable ! dit alors mon secré-
» taire, d'*un ton de voix admiratif*, c'est un

» un bijou que cette maison. » *Liv.* 10, *chap.* 3.

Les points et les virgules que je présente à mes lecteurs, d'un sexe ou de l'autre, ne sont que les intonations de leur propre voix, s'ils savent, je ne dirai point lire avec la justesse dn secrétaire - laquais de Gil-Blas, mais seulement prononcer aussi bien que Scipion quand il parloit avec son maître.

Il n'est pas nécessaire d'expliquer plus au long, en quoi et pourquoi ma ponctuation diffère de celle des éditeurs, dans les trois strophes qui commencent cette seconde ode.

ODE SECONDE.

AD AUGUSTUM CÆSAREM.

JAM satis, terris, nivis atque diræ
Grandinis misit Pater et, rubente
Dexterâ sacras jaculatus arces,
Terruit urbem,
Terruit gentes! grave ne rediret
Sæculum Pyrrhæ nova monstra questæ;
Omne cum Proteus pecus egit altos
Visere montes,

Piscium et summa genus hæsit ulmo,
Nota quæ sedes fuerat columbis,
Et superjecto pavidæ natarunt
Æquore damæ!

V. 2. *Pater*]

La ponctuation est ; sans doute, une affaire de goût ; je le sens bien, quand je m'apperçois qu'il m'en faudroit beaucoup plus que je n'en possède, pour suivre utilement mon entreprise ; mais on n'enviera pas le goût de celui qui ne pense et ne parle que de virgules, sans jamais s'arrêter aux expressions, pleines de tant de beautés et revêtues de couleurs si inimitables, que ces virgules séparent. Que diroit-on de l'homme, s'il existe cependant, qui marcheroit aveugle, parmi toutes les fleurs que nous a semé la main magique du printemps, en n'observant à chaque pas que les chétifs moyens employés par le jardinier pour diviser ces merveilles et empêcher l'œil de les confondre ?

Encore, est-il des expressions qu'après tant de lectures nous n'entendons pas plus,

j'ose le dire, que les points qu'un éditeur sans système a quelquefois placés entr'elles. Il y en a certaines sur lesquelles nous nous sommes absolument trompés.

Ici, on sent que *Pater* signifie Jupiter. On se souviendra, peut-être, aussi bien que moi des passages suivans :

Gentis humanæ *Pater* atque custos.
Od. 12. *lib.* 1.

Cras vel atrâ
Nube polum *Pater* occupato,
Vel sole puro.
Od. 29. *lib.* 3.

Ni, tuis victus Venerisque gratæ
Vocibus, Divûm *Pater* annuisset.
Od. 6. *lib.* 4.

et d'un passage adressé à la Muse, qui, appliqué à son favori, notre poëte, témoigneroit suivant moi qu'il entendoit la ponctuation aussi bien que son art ; c'est-à-dire, qu'il lisoit ses vers avec autant de goût qu'il en mettoit à les composer :

Præcipe lugubres
Cantus, Melpomene, cui liquidam *Pater*
Vocem, cum citharâ, dedit.
Od. 24. *lib.* 1.

Cependant, il y a un passage où les différentes éditions, une seule exceptée, paroissent prendre le père de tous les hommes et de tous les Dieux, pour le père, exclusivement parlant, du Dieu auquel ce passage s'adresse ; quoiqu'il soit désigné comme dans les quatre passages qu'on vient de lire, et par la même figure qui exprime Rome par le mot *urbem* à côté de l'endroit où Jupiter est appelé *Pater* pour la première fois :

> Tu, quum *Parentis* regna, per arduum,
> Cohors Gigantûm scanderet impia,
> Rhætum retorsisti leonis
> Unguibus horribilique malâ.
>
> *Od.* 19. *lib.* 2.

Nul doute que l'intention du poëte ne soit de rappeler à Bacchus que Jupiter étoit son propre père, pour completter l'énumération qu'il a déja faite de toutes les choses qui ont rapport à l'histoire de ce Dieu, et comme il a déja nommé Ariane, Thésée, Lycurgue etc. Mais j'imagine que la pensée d'Horace doit être entendue dans cet ordre : » Vous avez défendu contre les

» géans celui qui est le père commun des » hommes et des dieux, *aussi bien que le* » *vôtre.* » La seule question est de savoir si la construction de la pensée doit se prendre à l'inverse, et si Horace a dit : « Vous avez défendu celui qui est votre » père, *aussi bien que le père de tous.* » Il y a un autre passage de notre poëte où il est également question de l'*impia cohors Gigantum;* et, là, il a soin d'expliquer le mot *Parentis* du dernier passage dans le sens de Jupiter.

Scimus ut impios
Titanas immanemque turmam
Fulmine sustulerit caduco
Qui terram inertem, qui mare temperat
Ventosum, et urbes regnaque tristia
Divosque mortalesque turbas
Imperio regit unus æquo.
Od. 4. lib. 3.

En effet, les géans ne sont pas révoltés contre Jupiter, parcequ'il étoit père de Bacchus, mais parcequ'il ne leur plaisoit plus pour *Pater atque custos;* parcequ'ils étoient fatigués de ne pas jouir du bonheur d'une petite révolution : et le fils de Sémélé,

lui-même, à supposer que les enfans de Jupiter aimâssent encore mieux leurs parens que ne le font les nôtres, n'étoit-il pas plus intéressé à défendre en Jupiter *gentis humanæ et Divum patrem*, que le sien propre?

En cherchant à éclaircir ce passage, je n'insisterai pas sur ce que les éditeurs *in usum Delphini* suppléent dans leur interprétation; sur ce que *Parentis* pour être rapporté à Bacchus semble exiger le pronom *tui* : mais je dirai que *Parentis*, isolé, a l'air d'être expliqué par *Pater*, dans les quatre passages que j'ai cités. Je dirai davantage; je dirai que notre poëte, avant que d'avoir écrit l'ode 19 du livre 2, a un autre passage, od. 12, liv. 1, où il s'est servi de ce même substantif et de ce même génitif, pour Jupiter:

> Quid prius dicam solitis *Parentis*
> Laudibus?

et, comme s'il craignoit que, dans une autre siècle ou sous une autre religion, on n'entendit pas trop son mot *Parentis*, il a soin de l'expliquer dans les mots qui suivent:

qui res hominum ac Deorum,
Qui mare et terras variisque mundum
Temperat horis.

Celui qui a lu cette interprétation, si l'on peut s'exprimer ainsi, donnée sur le mot *Parentis* par le poëte lui-même, ira-t-il lire le même mot dans le passage dont je parle, comme si Horace ne vouloit distinguer dans Jupiter que le père de Bacchus ?

Je sais, pour me servir des termes du Père Rodeille, à une autre occasion, dans son édition d'Horace (1683), *quàm periculosa res sit unum contra omnes sentire;* mais je soumets aux savans mon sens du mot *Parentis* dans l'ode 19 du livre 2, précisément parceque tous les commentateurs que j'ai vus, sans exception, l'entendent comme appliqué à Bacchus. Jamais nous n'aurions expliqué aucun passage difficile des anciens, s'il n'étoit pas permis à tous les critiques de proposer *avec doute* leurs probabilités. Valart est le seul éditeur dont on peut présumer qu'il partageoit mon opinion, car je n'en vois pas un autre qui imprime *Parentis* avec un *P* capital.

Les autres, y compris M. Didot, se servent d'une petite lettre, quoique tous impriment *Pater* dans le passage que j'ai cité de l'ode 24 du livre 1. Mais Jupiter avoit l'honneur d'être le *pater* de Melpomène et de ses huit sœurs, aussi bien que le *parens* de Bacchus ; et, au moins, on ne peut nier que la marche de la pensée du poëte ne soit la même quand il s'adresse au fils de Sémélé que quand il s'adresse à une des neuf filles de Mnémosyne.

Cette uniformité intéresse absolument le sens du poëte ; et, dans une édition soignée, comme doivent être toutes celles des classiques, soit anciens, soit modernes, l'importance d'un systême régulier sur cet objet est encore plus sensible que l'importance même de la ponctuation.

Je n'ai jamais vu remarqué que le poëte, en s'adressant à Auguste, à qui les Romains venoient de rendre les honneurs les plus exagérés jusques à l'appeler Dieu et à lui élever des autels, se sert à la fin de son ode, comme par une espèce de refrain,

du

du même mot qu'il applique à Jupiter au commencement, et l'employe dans la même partie d'un vers :

Grandinis misit *Pater.* v. 2.
Serus in cœlum *redeas* etc.
Hîc ames dici *Pater.* v. 50.

Il paroît vouloir dire, au moins, qu'Auguste est, pour tous les Romains, ce qu'est Jupiter pour tous les hommes.

V. 2. Dexterâ]

Le chrétien, et le chrétien qui a assez de goût pour admirer ce que Voltaire lui-même appelle « la majesté de l'éloquence » de la Bible » ; majesté dont approche le génie des poëtes anciens, à mesure qu'ils sont plus grands, et dont les plus grands poëtes modernes ont emprunté presque tout le leur ; un tel lecteur, dis-je, ne manquera pas de remarquer le mot *dexterâ*, comme il a, peut-être, remarqué *Pater* employé au même sens que dans la prière de notre Seigneur. Mais ce qui n'est pas indigne d'être observé, c'est que Jésus-Christ, s'adressant au père commun de tous

hommes, qui est aussi le sien, se sert de cette formule pour solliciter de lui tout ce qui compose le bonheur de la vie; pendant qu'Horace,

Parcus Deorum cultor et infrequens,

Od. 34, *lib.* 1.

appelle son Jupiter *Pater*, au moment terrible où tout le monde est effrayé par les éclats de sa main foudroyante, *rubente dexterâ*. Les beautés de ce genre doivent être très-rares dans les anciens; et celle-ci n'étoit pas d'une petite conséquence, pour étayer le sophisme du père Hardouin.

Le Michel-Ange de la poésie latine n'avoit pas conçu à la hâte la belle image de *rubente dexterâ* qui orne tant sa seconde ode, et il y revient avec plaisir:

Nec fulminantis magna Jovis manus.

Od. 3. *lib.* 2. *v.* 6.

Racine a bien senti la grandeur de *dexterâ* et de ses analogues (*mains* et même *doigt*). Il les a souvent et heureusement tirés de la bible, où sa dévotion lui a permis de puiser son chef-d'œuvre :

Dieu, dont *le bras* vengeur, pour un temps suspendu,
Sur cette race impie est toujours étendu.

Athalie. Act. I. *sc.* 2.

Si Racine a employé ailleurs les mots *main* etc, au nombre pluriel qui a moins de noblesse et de gravite, c'est, sans doute, que la langue françoise refusoit de se plier au goût d'un de ses plus habiles maîtres :

On ne voit plus pour nous ses redoutables *mains*
De merveilles sans nombre effrayer les humains.

Ib. Act. 1. *sc.* I.

Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi.
Je te plains de tomber dans ses *mains* redoutables.

Ib. Act. 2. *sc.* 5.

Je ne sais pas même si, la bible devant lui, Racine n'a pas pensé à son Horace, et à *dexterâ* et *manus*; car le lecteur françois ne l'a-t-il pas retrouvé, naguères, dans la poussière de l'ancien poëte ? n'étoit-ce pas quelque réminiscence de *curriculo*, de *pulverem olympicum* et de *palma nobilis*, qui obligeoit Racine, comme malgré lui, à rapporter au substantif *pulverem*, l'épithète qu'Horace donne à *palma*; et cela dans des vers où Racine décrit le *curriculum* ?

Quand pourrai-je au travers d'une *noble poussière*
Suivre de l'œil un *char* fuyant dans la carrière?

Phèdre. Act. I. *sc.* 3.

Pendant qu'un gouvernement paternel fait tant pour ressusciter l'éducation dans la *belle France*, on fera bien d'indiquer à la jeunesse la beauté de tant d'expressions souvent présentées à la hâte et, pour ainsi dire, sans respect; comme ce mot *rubente* qui justifie l'application que je viens de faire à Horace du nom d'un peintre sublime, et qui prouve qu'il en joignoit tout le génie à celui d'un grand poëte. C'est un de ces mots qu'il faut traduire et rapporter au sens que le poëte a voulu exprimer, pour parvenir à le bien entendre; et le lecteur est fier que l'écrivain lui ait supposé assez de tact pour y réussir: son amour-propre secret lui fait sentir plus vivement la beauté qu'il devine, pour la même raison que nous préférons une métaphore à une comparaison où toutes les parties sont exprimées et où l'intelligence du lecteur n'a rien à faire. C'est ainsi que « fervido *æquore* », od. 9. v. 10.

de ce premier livre, contient dans l'adjectif toute une comparaison de la plus grande hardiesse ; et ce n'est qu'avec quelques efforts que le lecteur arrive enfin à l'idée du poëte, à l'eau soulevée et *bouillonnante*, comme si c'étoit l'ardeur du feu qui la troublât ; figure infiniment brillante, et rendue plus vive encore par l'effet du contraste de cet « *æquore* fervido » avec tous les fleuves *glacés*, dont il est question dans le même passage :

Vides ut altâ stet nive candidum
Soracte, nec jam sustineant onus
Silvæ laborantes, geluque
Flumina constiterint acuto ?

V. 4, 5. *Terruit urbem,*
Terruit gentes !]

Combien un critique ne doit-il pas avoir de condescendance pour des choses beaucoup plus graves qu'une petite faute de ponctuation, à laquelle l'auteur est souvent étranger ! L'ignorant Aristarque se souvient-il seulement des milliers de choses qui passent par la tête d'un écrivain, et

sur-tout d'un poëte, je ne dis pas avec Horace, pendant que

Sæpe caput scaberet, vivos et roderet ungues;
Sat. 10. *lib.* 1. *v.* 70.

mais pendant que la plume fait son plus rapide voyage à l'encrier? car, suivant l'auteur qui a, presque, le plus écrit: *mens quâ nihil est celerius.* Cicero. orat. 39.

Il n'y a rien, peut-être, qui mérite autant d'être considéré, et bien indiqué aux autres, par ceux qui ont le goût sûr, que les beautés et les fautes qui proviennent, dans la prose et dans la poésie, d'une répétition de mots, soit volontaire, soit involontaire; et, à plus forte raison, d'une répétition renouvellée de cette répétition bonne ou mauvaise. Ici, par exemple, la répétition de *terruit*, au vers 5, est, sans doute, une beauté; mais « audiet » *cives*, » « audiet *pugnas*, » dans un passage de cette même ode que je n'ai pas copié (v. 21 et 23); cette répétition *du même genre*, amenée vingt vers après l'autre, ne nuit-elle pas à sa beauté? N'en est-il pas de même de *Pater* pour *Jupiter*

et d'*urbem* pour *Romam*, figures absolument identiques, et qui ornent *la même phrase ?* Que penseroit-on d'une jeune et riche épouse, qui se chargeroit de tous ses ornemens à la fois, sans choix et sans distinction, quand chacun d'eux seroit fait pour figurer parmi les habillemens d'une reine ? Horace a dit très-bien, à côté du dernier vers que j'ai cité de lui, et dans un sens que les commentateurs n'ont pas trop l'air de comprendre :

> recideret omne quod *ultra*
> Perfectum traheretur ;

ce que l'on a rendu en françois avec une si juste précision dans l'heureux axiome : *le mieux est ennemi du bien.*

Cette question curieuse regarde aussi bien la ponctuation que les plus importantes parties de la composition littéraire ; car j'imagine que je n'aurois pas été forcé à chercher deux des cinq éclaircissemens que j'ai tenté d'apporter à la première ode, si *palmaque* n'avoit pas trompé le lecteur par son analogie avec *metaque*, analogie qui présente à l'esprit une cohé-

rence séduisante et qui le détourne de l'interprétation du sens naturel ; et si, au contraire, le poëte avoit pensé à substituer au mot *gaudentem*, un accusatif pronominal, comme *hunc* et *illum* sembloient l'exiger.

Quant à cette question et à chacune de celles que je suis conduit à traiter et sur lesquelles je prends la liberté de soumettre, ici, mes *conjectures* aux savans, je demande la permission, une fois pour toutes, de me servir des mots par lesquels Cicéron finit le livre que je viens de citer : *Habes meum de oratore, Brute, judicium . . . neque hoc meum unquam affirmabo esse verius quàm tuum. Potest enim non solùm aliud mihi ac tibi, sed mihi ipsi aliud, aliàs, videri.*

Au reste, dans tout ce que je prens la liberté de proposer, quant à la manière de ponctuer Horace, je ne saurois trop répéter qu'il n'y a rien dans mes principes qui puisse mériter le nom d'innovation ; ici, par exemple, on auroit pris plutôt le point ou les deux-points de toutes les éditions

éditions, après *terruit urbem*, pour la proposition de quelque puriste innovateur, que la simple virgule que j'y ai substituée.

Il y a plus; ma haine pour l'innovation est si grande, que non seulement je n'ai inventé aucun signe, soit pour l'eclaircissement d'Horace, soit pour la ponctuation de mon édition de *Télémaque*, dans les cas mêmes où j'ai senti, comme ici, que de nouveaux signes seroient utiles, mais que je n'ai pas même voulu adopter des signes que je trouvois inventés avant moi; parceque je conçois très-parfaitement que la moindre chose qui choqueroit le lectèur, dans la manière de lui présenter les pages de ses livres, nuiroit à l'avantage qu'on peut attendre d'un nouveau système de ponctuation.

Par exemple, Sterne, qui reconnoissoit, sans doute, le besoin d'autres signes, dans un style où, comme mon lecteur l'a vu dire à Montaigne, les points sont » de » grande importance », l'auteur de *Tristram Shandy* s'est servi, à chaque page, de *traits* au lieu de virgules etc. pour faire arrêter son lecteur aux suspensions du

genre de celle que nous avons remarquée après *terruit urbem*. Ces *traits* de Sterne ont été empruntés par Marmontel et par beaucoup d'autres ; je ne propose cependant pas d'en faire trop d'usage, comme on le verra dans mon *Traité de la ponctuation*; bien persuadé que leur emploi, poussé à l'excès où il se voit dans Sterne, ne nuit pas moins à leur effet, que l'habitude si ridicule et si commune de mettre à la suite les uns des autres trois, quatre, ou même cinq points d'exclamation, comme autant de piques dressées pour forcer le lecteur à admirer, ne nuit à l'effet du signe admiratif ordinaire.—

En cessant d'examiner ce passage, où Horace a si bien exprimé la crainte qu'éprouvent les mortels de voir finir le monde, il me tombe entre les mains un livre très-moderne, mais très-peu connu, qui a infiniment de rapports avec les idées que le commencement de cette ode fait naître. J'avoue d'ailleurs qu'il me seroit impossible de n'en point parler et de ne pas le recommander à l'attention de tous ceux

qui aiment les idées épiques, qui admirent Milton, qui idolâtrent Homère. L'ouvrage poëtique dont je parle est écrit en prose, et en dix chants qui composent deux petits volumes, sans un mot de préface ou d'explication. Voici son titre: « *Le dernier Homme ; ouvrage posthume ; par M. de Grainville, Homme de lettres. Paris, Déterville, an* 14, 1805. Si jamais le monde voit une Epopée plus faite pour vivre jusqu'au dernier homme que celles d'Homère et de Milton, j'ose dire que son auteur la calquera sur le plan de ce petit ouvrage; qui n'est après-tout, peut-être, que la sublime ébauche d'une grande conception, et qu'on ne doit pas plus considérer comme la mesure de toutes les forces de son auteur, qu'on n'a regardé les *Pensées* de Pascal comme formant l'ouvrage dont elles étoient les simples matériaux.

On ne m'accusera pas d'être aveuglé par quelque amitié pour l'auteur, car il y a cinq ans que, redoutant d'être privé, par les outrages et les persécutions, du moyen de faire imprimer ses écrits, et, peut-

être, de tout moyen d'existence, il se noya dans la rivière qui baigne la ville académique où j'écris : et je venois y resider, presque au même instant ! admirant les six canaux de la Somme, qui a l'air de prendre tant de detours pour la commodité et pour les plaisirs des habitans d'Amiens ; et je n'ai point eu le bonheur de connoître un homme de génie, que j'aurois, peut-être, sauvé du desespoir avec quelques misérables guinées, auxquelles je ne donnerois pas, en cas pareil, l'épithête d'Horace: *improbæ divitiæ. Od. 24. lib.* 3. Heureux, ou moins malheureux en pensant au sort de l'auteur du *Dernier Homme,* si j'obtiens aujourd'hui que ses compatriotes rendent quelque justice à sa mémoire, comme j'ai eu le bonheur de tourner chez nous l'attention publique, il y a bientôt quarante ans, sur notre infortuné Chatterton et sur ses poésies. Je conviens que je serois plus fier d'avoir réussi en cela, que d'avoir éclairci par la ponctuation tout ce qn'on peut trouver de louche ou d'obscur dans Horace.

ODE TROISIÈME.

Sic te Diva potens Cypri
Sic fratres Helenæ lucida sidera
Ventorumque regat pater
Obstrictis aliis præter Japyga
Navis quæ tibi creditum
Debes Virgilium finibus Atticis
Reddas incolumem precor
Et serves animæ dimidium meæ
Illi robur et æs triplex
Circa pectus erat qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus nec timuit præcipitem Africum
Decertantem Aquilonibus
Nec tristes Hyadas nec rabiem Noti
Quo non arbiter Hadriæ
Major tollere seu ponere vult freta
Quem mortis timuit gradum
Qui siccis oculis monstra natantia
Qui vidit mare turbidum et
Infames scopulos Acroceraunia
Nequicquam Deus abscidit
Prudens Oceano dissociabili
Terras si tamen impiæ
Non tangenda rates transiliunt vada
Audax omnia perpeti
Gens humana ruit per vetitum et nefas

Audax Japeti genus
Ignem fraude mala gentibus intulit
Post ignem ætheria domo
Subductum macies et nova febrium
Terris incubuit cohors
Semotique prius tarda necessitas
Lethi corripuit gradum
Expertus vacuum Dædalus aëra
Pennis non homini datis
Perrupitque Acheronta Herculeus labor
Nil mortalibus arduum est
Cœlum ipsum petimus stultitia neque
Per nostrum patimur scelus
Iracunda Jovem ponere fulmina.

Qu'il me soit permis de faire précéder mes observations sur cette ode par des remarques un peu longues, mais si indispensables que je ne pourrois pas, sans leur secours, donner l'interprétation du passage très-difficile qui la commence ; c'est par rapport à son premier mot, la particule *sic*, et au mot *si* dont l'autre dérive suivant moi.

Je n'ai pas assez de livres à ma disposition en province pour savoir si j'ai été prévenu dans cette étude par quelques étymo-

logistes; mais j'ai souvent taché de remonter à l'origine d'un grand nombre de petits mots du même genre, persuadé que plusieurs de ces mots, si communs dans toutes les langues, et souvent le plus court monosyllabe, le monogramme lui-même, étoit non-seulement, comme on l'a dit, l'impératif ou quelque autre partie d'un verbe, plus ou moins contractée, mais, souvent, l'abrégé de tout une phrase, et, quelquefois, une comparaison dans toutes les formes. Presque toujours aussi le mot si méprisé est précisément important, en raison de ce qu'il nous paroît insignifiant. Il y a des mots de cette espèce que tout le monde connoît à la première vue, d'autres qui sont si complettement déguisés qu'à peine l'œil le plus savant les distingue; et il y en a quelques-uns qu'on voit déclinant de jour en jour vers le dernier degré de cette métamorphose. En françois, par exemple, les prétendus négatifs *pas* et *point*, bien évidemment dérivés *de passu et puncto*, renferment l'un et l'autre une comparaison régulière et par conséquent

tout une phrase (*) ; *ceci* n'est qu'un abrégé de *ce qui est ici :* et *soit*, qui suivant les dictionnaires a l'honneur d'être un adverbe ou une conjonction, est clairement la troisième personne de l'impératif du verbe *être*. Peut-être un jour viendra où les François ne verront dans cette conjonction ou dans cet adverbe *soit*, oblitéré par le temps, que le sens convenu du mot, et seront aussi étrangers à son sens étymologique que le peuple l'est maintenant au sens figuré, soit

(*) Il y a trois siècles que *pas* et *point* étoient, peut-être, aussi intelligibles pour les François, que *soit* l'est maintenant pour quiconque veut y penser. Rabelais, « si veu l'avez », comme il dit en parlant de Platon, a du moins très-heureusement marqué la nuance de ces deux comparaisons elliptiques dans une phrase où son genre d'esprit se manifeste tout entier: » *pas* ne travailler, *point* ne me soucier. « Liv. 1. chap. 1. de *Gargantua*. Les célèbres éditions de 1711 et 1741 écrivent » *point ne me soucier*, mots ajoutés après » l'édition de 1542, car ils y manquent comme dans » celle de 1535. » La phrase suivante contient l'énoncé de deux expressions comparatives très-analogues, et qui auroient dû rendre plus générale l'intelligence des autres ; le Bûcheron qui a perdu sa coignée dit à Mercure qui lui en offre une d'or : « cette-ci n'est » *mie* la mienne, je n'en veux *grain* ». *Nouveau Prologue du 4e. liv.*

du

du mot *pas*, soit du mot *point*, quoique l'un et l'autre se soient conservés jusqu'à nous sans trop de modification, puisque le dernier seulement a perdu une des lettres qui le composoient, le c étymologique également retranché, par l'usage, du mot *point* dans son sens propre. Ce qui autorise mon opinion sur la perte prochaine de la connoissance de cette origine du mot *soit*, c'est qu'on agit déja assez communément comme s'il n'en restoit plus de traces, et que les dictionnaires nous disent aujourd'hui que dans les phrases à deux conditions l'alternatif *ou* peut se substituer à l'alternatif *soit*, employé à la tête du premier membre. Au temps même de Racine et de Boileau, les vers de l'un et de l'autre offrent déjà quelques exemples de cette pratique. Cependant la correction exige que l'on répète toujours *soit*, comme faisoient en général ces deux grands écrivains; j'ose dire qu'il n'est pas françois d'opposer *ou* à *soit*; et j'ai pour cela une meilleure autorité que celle des grammairiens, l'autorité classique de celui d'après lequel ils

prononcent leurs meilleurs arrêts. Racine a pris la peine de corriger un vers pour cette seule faute.

Ce n'est pas sans raison que je me suis occupé de *soit* et de *ceci*; car je pense que *si*, latin, est une contraction de *sit* (*soit*), et, en *sic*, je crois voir une contraction de *si hic* (» *soit* ce que j'ai dit » *ici*, » ou « *soit* ce que je vais dire *ici*; » *soit*, *supposé*, *convenu*, *accordé* »). Je ne connois pas une phrase où se trouve *sic* ou *si*, latin, qui ne se développe pas à l'esprit conformément à l'étymologie que j'attribue à ces deux mots, et ils ont, peut-être, des sens que cette étymologie seule explique: sans elle, pourquoi, par exemple, en françois même, *si*, qui est bien le *si*, latin, signifie-t-il actuellement *oui*, du moins en tant qu'il s'oppose absolument à *non*. » Vous dites que *non*, » et je dis que *si*. » *Oui* se dit *si* en italien. Dans le très-vieux françois, » *par sin* se prenoit pour *à condition*. Il en est de même d'*ainsi*, composé très-probablement de l'ancienne particule *ains* pour *mais* et

de l'affirmative *si;* aussi, ce mot *ainsi*, qui s'écrivoit d'abord *ainssi* et conservoit alors sans modification ses deux parties constitutives, est-il la traduction exacte de notre *si hîc*, et signifie-t-il très-bien « *soit* ce que j'ai dit, » ou « ce que je » vais dire *ici;* » car *ains* et *mais* ont une valeur extensive, équivalente à celle des mots « *à condition.* » Le peuple dit communément en France: « *Mais* que vous » fassiez telle chose » pour « si vous faites » ou « à condition que vous ferez. » L'ancienne orthographe *aincois*, d'*ante sit*, à ce qu'il me semble, est encore plus près de ce sens: les mots latins dans lesquels *si* est radical ont tous la qualité affirmative, ou indiquent un état de stabilité et de fixité, comme celui que présente *sit* ou sa syncope *st.* C'est la même chose en toute langue. Quant à la contraction de *si hîc* en *sic*, mon étymologie ne doit pas beaucoup choquer un peuple chez qui la vîtesse des articulations a déja contracté *ce ici* en *ceci*, *ici* en *y*, *tous les jours* en *toujours* etc., opération bien plus hardie

que celle qui est pratiquée sur *si hic*, où il n'y a, en quelque sorte, que syncope d'une voyelle double, supprimée comme elle l'a éte par les François en *aage* et en *bééler*. On ne doit pas s'étonner non plus que cette foible altération ait fait perdre de vue les composés du mot, puisque nous les avons oubliés dans des mots mêmes qui ne sont pas du tout altérés, comme *après*, *cependant*, *maintenant* etc.; puisqu'il est bien sûr que peu d'auteurs latins se sont apperçu en écrivant le mot *sed* qu'ils ne faisoient que retrancher la lettre terminative de l'impératif de *sedeo*, et puisqu'il n'y a presque pas de doute, qu'Horace ne croyoit guères se servir de l'impératif du verbe *sino*, comme il le faisoit pourtant, quand il écrivoit:

Sine pascat durus aretque.
Epist. 16. *Lib.* I. *v.* 70.

Sine vivat ineptus.
Epist. 17. *Lib.* I. *v.* 32.

Retournons donc au *sic* de notre Horace, et voyons ce que ce petit adverbe signifie. Les commentateurs l'appellent « *particula*

» *adjurantis et voventis.* » Dacier dit : » ce » mot a été de tout temps consacré pour » les voeux et pour les imprécations. » Mais peut-on, vraiment, y voir autre chose que le mot nécessaire qui lie la prière avec la condition, condition exprimée positivement, ou sous la simple forme d'un voeu ? N'est-ce pas, pour ainsi dire, l'anneau qui unit la comparaison à la chose avec laquelle on compare ? Le dictionnaire de l'Académie ne dit-il pas, au mot *ainsi* ? « Comme le Soleil chasse les ténèbres, » *ainsi* la science chasse l'erreur » ; et encore : » *ainsi* le ciel nous soit propice » ? observez que cette dernière formule suppose toujours une condition sous-entendue : » Que le ciel nous soit propice, *si* etc.

Mais il y a un auteur, qui interprète mieux Horace que tous les dictionnaires et toutes les Académies. Horace lui-même s'est servi, dans un autre poëme, du même mot *sic*, employé dans le même sens ; c'est-à-dire, comme emportant une condition essentielle, sous-entendue ; et on remarquera que l'espèce d'inversion, pro-

duite ici par la position de cette particule, dans une ode qui doit être lue par le plus grand poëte de son temps et peut-être de tous les temps, doit paroître moins choquante que lorsqu'il s'en sert une autre fois dans la familiarité de la poésie légère, et sans être justifié par la hardiesse des tours pindariques.

Dans le passage que nous examinons, le poëte dit suivant moi : « *A cette con-* » *dition* (*sic*), vaisseau qui portes mon » Virgile, puisses-tu faire un heureux » voyage! » (sous-entendez : *la condition que j'y mets est que tu exauceras la prière que je vais te faire.*) « Que tu ailles à » Athènes (*finibus Atticis*), et que tu » rendes mon ami sain et sauf (*incolu-* » *mem*). » On verra que dans l'autre passage le sens se présente encore moins naturellement :

Stoïce, post damnum *sic* vendas omnia pluris,
Quâ me stultitiâ, quoniam non est genus unum,
Insanire putas? ego nam videor mihi sanus.

Sat. 3. *Lib.* 2. *v.* 300.

Le Satirique ne dit point, ici, à Damasippe ce que lui font dire ses traducteurs Sanadon, Batteux et M. Binet, qui, tous les trois, ont changé le texte et mis un point après *pluris*. Horace dit : « *A cette condition* (*sic*), Disciple de Zénon, puissiez-vous dorénavant être plus heureux » dans votre commerce ! » (sous-entendez : *la condition que j'y mets est que vous répondrez à ma question.*) « Dites moi, s'il » vous plaît, comme il y a plusieurs sortes » de folies, de quelle espèce est la mienne »?

La difficulté d'une interprétation exacte de ce passage est prouvée par ce qu'ont fait tant d'éditeurs et de traducteurs, qui, à défaut de le bien entendre, ont été forcés d'en changer la ponctuation et, conséquemment, d'en altérer le sens.

Au lieu donc de suivre M. Didot, dans sa belle édition stéréotype (an 8, 1800), où il ne met que des virgules jusqu'à *meæ* qui est suivi d'un point, j'adopte le point admiratif de sa superbe édition après *Virgilium*; sauf que je le transporte après *Atticis*, et que je le répète après *meæ*;

le premier exprimant le vœu pour le vaisseau, et le second, à plus forte raison, terminant la prière adressée au vaisseau. Quant à la phrase *finibus Atticis*, elle est une de celles qui, suspendues également entre deux verbes, attendent la ponctuation pour les fixer; et j'ai précisément le même droit de rapporter cette phrase à *debes*, que tous les autres commentateurs de la jeter sur *reddas* (*). Je dis, ce que je crois vrai, *tous*; mais, comme je vois, avec *tous*, l'élégante propriété des termes du poëte, *creditum*, *debes*, *reddas*, *incolumem*, je crois aider cette propriété par ma nouvelle ponctuation, dont je n'ai pas encore parlé. N'est-il pas plus délicat de dire: » vaisseau, qui dois Virgile à Athènes » (où il alloit pour finir son

(*) Il arrive, souvent, qu'une phrase incidente se trouve, ainsi, tout-à-fait à la merci de la ponctuation. Dans le fameux récit de Théramène, une virgule a le pouvoir de joindre les mots *à cette fois* au verbe *connoissent*, ou de les laisser avec l'adjectif *sourds* :

et sourds à cette fois
Ils ne connoissent plus ni le frein ni la voix.
Phèd. Act. 5. *sc.* 6.

Enéide

Enéïde et, peut-être, pour essayer de rétablir sa santé, puisqu'il est mort en revenant) » que ton voyage soit heureux, pourvu » que tu rendes à mes vœux sain et sauf » (*incolumem*) cet ami qui est la moitié » de mon ame »: l'admirateur de Virgile, d'Horace et de leur digne amitié, n'est-il pas plus touché, dis-je, par cette prière, qui embrasse à la fois le voyage et le retour, que par celle que présentent toutes les éditions, et où il n'est question que du départ, c'est-à-dire, de l'absence du poëte aimé ?

Au moins, pour produire ce sens touchant, si je suis forcé à différer, d'une virgule ou d'un autre signe inconnu au temps d'Horace, de tous les autres commentateurs, je n'aurois pas la hardiesse de changer des mots, en dépit de toutes les éditions. Dans le dernier passage que j'ai cité, Sanadon, Batteux et M. B.net, non-seulement coupent et changent le sens par un point après *pluris*, mais ils impriment » *Quam me stultitiam* » d'après Lambinus qui dit : » QUA ME STULTITIA] *sic* omnes

» *quidem habent quos vidi libri. Sed*, iis » invitis, *legendum censeo* » QUAM ME » STULTITIAM. »

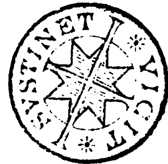
On verra dans ma manière de ponctuer cette ode quelques autres petites différences entre moi et plusieurs éditeurs; mais, assurément, je ne saurois être d'accord, tout disposé que j'y serois, d'ailleurs, avec la ponctuation du vers 26, telle qu'on la remarque dans les belles éditions de M. Didot, et qu'il l'allègue dans la préface de son in-folio:

Gens humana ruit per vetitum; nefas!

J'aurois même préféré *vetitum nefas*; mais je me crois justifié de lire et d'imprimer *vetitum et nefas*, avec Coustelier, Baskerville et Valart, d'après le manuscrit de la Sorbonne, que ce dernier appelle *Codex longè optimus et antiquissimus*. p. 296.

ODE TROISIÈME.

[illegible]ic te Diva potens Cypri,
Sic fratres Helenæ, lucida sidera,
[illegible]ntorumque regat pater
(Obstrictis aliis, præter Japyga),
N[illegible]s, quæ tibi creditum
Debes Virgilium finibus Atticis!
Re[illegible] incolumem, precor,
[illegible]t serves animæ dimidium meæ!
[illegible]i r[illegible]r et æs triplex
[illegible]ca pectus erat, qui fragilem truci
C[illegible]mi[illegible] pelago ratem
P[illegible]mus; nec timuit præcipitem Africum,
D[illegible]ertan[illegible]m Aquilonibus;
N[illegible] tristes Hyadas; nec rabiem Noti,
Q[illegible] non[illegible]biter Hadriæ
M[illegible]or, tollere seu ponere vult freta.
[illegible]em [illegible]rtis timuit gradum
[illegible]i siccis oculis monstra natantia
[illegible]idit[illegible]ui mare turbidum et
[illegible]nfames scopulos Acroceraunia?
[illegible]quicquam Deus abscidit
Prudens Oceano dissociabili
Terras, si tamen impiæ
Non tangenda rates transiliunt vada.
Audax omnia perpeti
Gens humana ruit per vetitum et nefas:



Audax Japeti genus
Ignem fraude malâ gentibus intulit.
Post ignem ætheriâ domo
Subductum, macies et nova febrium
Terris incubuit cohors;
Semotique prius tarda necessitas
Lethi corripuit gradum.
Expertus vacuum Dædalus aëra
Pennis non homini datis;
Perrupitque Acheronta Herculeus labor.
Nil mortalibus arduum est :
Cœlum ipsum petimus stultitiâ, neque
Per nostrum patimur scelus
Iracunda Jovem ponere fulmina.

V. 6. finibus Atticis !
Reddas incolumem, precor,]

M. Daru imprime ce passage, avec les autres éditeurs, sans aucun point après *Atticis* ; mais nous lisons, dans son élégante traduction, en face :

Des jours de mon ami frêle dépositaire,
Conserve de mon cœur la moitié la plus chère!
Rends le nous ; tu le dois.

V. 8. animæ dimidium meæ!]
Qui n'aimeroit à se rappeler une des plus touchantes applications de cette pensée, dans la ballade de Marie Stuart ?

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance!
Adieu, France, adieu, mes beaux jours!
La nef qui déjoint nos amours
N'a cy de moi que la moitié:
Une part te reste; elle est tienne;
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

Horace exprime ailleurs son amitié pour Mécène par le même sentiment :

Ah! te meæ si partem animæ rapit
Maturior vis, quid moror altera,
Nec carus æquè, nec superstes
Integer ?

Od. 17. *lib.* 2.

Horace a survécu à Virgile onze ans, mais sa mort a précédé celle de leur ami commun, Mécène, de si peu, ou l'a suivie de si près, que Poinsinet de Sivry, dans sa savante édition, se croit fondé à dire

(Tom. I. p. 187) : « Horace et Mécène » s'étoient donné une parole mutuelle de » ne se point survivre. »

Ceci me ramène aux autres rapports sous lesquels Horace s'est adressé à Mécène en tant d'autres occasions, et dont je puis me servir pour appuyer la probabilité de la leçon du critique Hare, que j'ai adoptée dans ma manière d'imprimer l'ode première (Te *doctarum*). Ces citations ne justifieront pas moins de l'érudition de Mécène, que le passage cité de Sénéque, p. 27 de cet essai. En effet, ne croiroit-on pas qu'Horace a voulu expliquer à la postérité le bel éloge qu'il fait de son ami, od. I. liv. I.

Te DOCTARUM hederæ prœmia frontium etc.

en lui disant, od. 8, liv. 3.

DOCTE sermones utriusque linguæ.

et, épît. 19, liv. I.

Prisco si credis, Mæcenas DOCTE, Cratino.

Cette épithète n'est pas, d'ailleurs, un foible éloge dans la bouche d'Horace, qui paroit n'en avoir pas trouvé de plus glorieuse pour le divin Platon : DOCTUMQUE *Platona. Sat.* 4. *lib.* 2. *v.* 3.

V. 18. *Qui siccis oculis*]

Deux éditeurs seulement, parmi tous ceux que je puis consulter, font un changement qui paroitra, peut-être, à quelques lecteurs, aussi heureux que simple. Sanadon imprime sans une note, et sans que Batteux ou M. Binet le suive ou le censure : *Qui fixis oculis* (sa traduction : « qui avoit » vu d'un œil *intrépide*, » ne semble pas très-heureuse). Livie, qui signe la dédicace de l'édition de Baskerville au comte de Bute, employe également *fixis*. Certainement, il étoit facile, et pour l'œil et pour la langue, de se tromper sur ces deux mots, sur-tout dans un manuscrit; le *f* se confondant aisément avec le *s*, et la lettre *x*, qui a ordinairement le son de deux *cc*, n'étant effectivement que deux *cc* tournés dos-à-dos; mais aucun éditeur ne devroit se permettre un changement sans en avertir le lecteur, et cette petite précaution seroit bien aussi agréable pour lui que tout le luxe des pages d'un Baskerville lui-même. Quant à Sanadon, qui n'a pas épargné les notes, c'étoit là le cas

de nous en donner une, à moins que *fixis* ne soit une erreur de sa part pour *siccis*, comme *siccis* a pù être une faute de copiste pour *fixis* ;

quoties voluit fortuna jocari.
Juven. Sat. 3.

V. 19. *Vidit, qui mare turgidum*]

Mon lecteur, qui a lù *Qui vidit*, à la page 81, lira ici avec moi *Vidit, qui* que je n'aurois pas eu la hardiesse d'imprimer dans le texte avant que les savans n'en fûssent d'accord : je l'ai présenté, pour cette fois, de la manière qui m'a paru la plus naturelle, et sans en prévenir le lecteur ; pour lui prouver, peut-être, que ce changement, qui ne l'a probablement pas frappé, n'a conséquemment rien de choquant.

Ce que j'ai dit, à la page 15, des erreurs inévitables auxquelles l'œil et la main d'un copiste sont exposés, peut fort bien s'appliquer ici ; et rien n'empêche que le même copiste, qui s'est trompé en répétant le mot qui commençoit un vers de la 1re. ode

ode (si on admet ma conjecture), ne se trompe, quelques pages plus loin de son manuscrit, sur la position de deux mots qui commencent un vers de la 3me.

Quant à la grammaire, nul doute que l'esprit ne soit moins choqué, si on exige de lui qu'il sous-entende *vidit*, qui a déja paru, que si on le force à pressentir, en quelque sorte, ce verbe pour l'accusatif, avant que le poëte ne l'ait présenté ; je ne nie pas, cependant, que les poëtes n'aient ce privilége et qu'Horace n'en use souvent. On en verra même deux exemples sur le même mot *temperat* aux passages cités, p. 65 et 67 ; mais, dans ces exemples, c'est la mesure qui l'exige ; et, ici, *Qui vidit* et *Vidit*, *qui* sont indifférens, si ce n'est que *vidit* paroit se refuser à se séparer du mot *oculis*.

Quelques éditeurs impriment *turgidum* et les autres *turbidum*, sans plus nous avertir qu'au mot *fixis*.

V. 25. *Audax omnia perpeti etc.*]

» Rien » comme le remarque très-bien M. Didot qui a traduit les vers d'Horace

presque aussi élégamment qu'il les a imprimés, « rien ne manifeste plus l'état et
» le désordre d'une ame tendre et déchirée
» dans la partie la plus sensible que tout
» cet emportement contre le premier mor-
» tel qui osa tenter l'art funeste de la
» navigation et contre l'audace téméraire
» de l'espèce humaine en général, quand,
» à peine, il voit s'éloigner le dépositaire
» de ce sacré dépôt qu'il nomme la moitié
» de son ame. » Tout cela nous touche encore davantage par les pensées que notre imagination y rattache, comme » Adieu,
» mes beaux jours! » dans la bouche de celle qui doit être, à peu-près, la plus malheureuse des reines; car nous nous souvenons que cette touchante prière
» *reddas* incolumem » n'a pas été exaucée, et que Virgile est mort à son retour de ce voyage, sans que ces tendres amis se revissent une seule fois.

On aime à voir l'auteur des *Martyrs* et du *Génie du christianisme* penser, pendant son voyage classique, à celui qui est le sujet de cette ode: « Nous arrivâmes

» à Mégare, je n'y demandai pas l'école
» d'Euclide; j'aurois mieux aimé y décou-
» vrir les os de Phocion, ou quelques
» statues de Praxitèle et de Scopas. Tan-
» dis que je songeois que Virgile, visitant
» aussi la Grèce, fut arrêté dans ce lieu
» par la maladie dont il mourut, on vint
» me prier d'aller visiter une malade. »
Les Martyrs. 3me, *éd*. *Remarques*. *Tom*. 3.
p. 42.

Hélas! par-tout,

Pallida mors æquo pulsat pede!
Od. 4. *lib*. 1.

Notre monde, si vanté, n'est que le cimetière commun de tous nos semblables. Pendant la plus grande partie de ce triste pélerinage que nous appelons la vie, nous visitons leurs fosses, pour y porter des fleurs ou des larmes et quelquefois des outrages, jusqu'à ce qu'enfin, bergers ou rois, génies qui règlent le sort du monde ou tristes ponctuateurs qui arrangent la symétrie des phrases, nous trouvons quelque petit coin de ce grand charnier, pour nous y tapir et y être à notre tour hono-

rés ou méprisés par les moribonds qui nous survivent de quelques heures.

Avant de voir arriver mon tour, que la Providence m'accorde une satisfaction que je regarde comme une des premières de toutes, après celle d'avoir rempli mes devoirs !

Helas, je n'ai point vù ce séjour enchanté,
Ces beaux lieux ou *Flaccus* a tant de fois chanté;
Mais j'en jure et *Flaccus* et ses accords sublimes!
J'irai: de l'Apennin je franchirai les cimes!
J'irai, plein de son nom, plein de ses vers sacrés,
Les lire aux mêmes lieux qui les ont inspirés.

Les Jardins, Ch. I.

ODE QUATRIÈME.

V. 13. Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres o beate Sexti
Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam.

Le vocatif de ce passage, si connu en France par les fameux vers de Malherbe, change de place, suivant qu'un éditeur trouve bon de mettre un point, pour séparer les deux pensées, après *turres* ou après *Sexti*. De même, un autre vocatif, que je viens de citer (Docte *sermones utriusque linguæ*. *Od*. 8. *lib*. 3.), prendra place, suivant le goût d'un éditeur, soit avec la stance qui précède ces mots, soit avec la 2me. stance qu'ils commencent.

Dans ce passage de l'ode 4, je ne vois qu'un éditeur, le père Jouvenci, qui force le vocatif *Sexti* à suivre la première pensée: c'est précisément de son édition que s'est servi Voltaire; ou, du moins, quand il écrivoit le petit ouvrage, si pourtant

il est de lui (*), qui a pour titre : *Connoissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française.* Œuvres complettes de Voltaire. Lyon. 1792. in-12. tom. 70. p. 71 — 205.

« Les vers de Malherbe, dit-il, sont plus

(*) Je dis de cet ouvrage, imprimé parmi les œuvres de Voltaire, « s'il est de lui » ; parceque, pour sa gloire, j'aime mieux croire à ce que disent les éditeurs dans leur avertissement, ou me laisser tromper par Voltaire lui-même, si cet avertissement est aussi de lui ; et m'efforcer de penser que le petit ouvrage dont je parle « à été fait sous les » yeux de M. de Voltaire par un de ses élèves. » Je voudrois même qu'on pût me démontrer qu'il n'a point éte fait *sous ses yeux* ; car il est trop évident que l'auteur, soit Voltaire, soit un autre, n'aspire dans tout ce qu'il dit qu'à placer Voltaire fort au dessus de tous les classiques anciens et modernes. Le premier mot met, sans cérémonie, le jeune auteur de la Henriade et de Zaïre à côté du plus grand des tragiques. « Le style des Racines et » des Voltaires » p. 1. C'est l'histoire de chaque page de l'ouvrage, et l'auteur affecte de le couronner en nous présentant ce même Voltaire comme un modèle presque unique, en quelque sorte au milieu de la page où Corneille, J. B. Rousseau, Racine et Boileau sont traités avec assez de rigueur : » Moliere est *vrai* dans tout ce qu'il dit. Tous les » sentimens de la Henriade, de Zaïre, d'Alzire, » de Brutus portent un caractère de *vérité* sensible.

» harmonieux que ceux de Racan, et j'o-
» serais même les préférer à ceux d'Horace,
» s'il est permis de préférer une copie à
» un original. Je défendrais en cela mon
» opinion, en faisant remarquer que Mal-
» herbe finit sa stance par une image
» pompeuse, et qu'Horace laisse peut-être

---

p. 203. On voit le caractère que porte cet ouvrage de critique, s'il a été réellement écrit ou même seulement approuvé par Voltaire.

Voltaire est moins partial quand il n'est plus question de lui; on doit même regarder, peut-être, comme une pure plaisanterie ce qu'il met, à propos d'un vers de la 1re. ode d'Horace, dans la bouche de son *Pococurante*, chap. 25 de *Candide*: « Je » ne vois pas quel mérite il peut y avoir, à dire » à son ami Mécénas que, s'il est mis par lui au » rang des poëtes lyriques, il frappera les astres » de son front sublime. Les sots admirent tout, dans » un auteur estimé. »

Si cette critique étoit sérieuse, son auteur n'avoit qu'à se servir de l'edition d'Horace par Dacier, au lieu de celle des classes par Jouvenci, pour voir que ce vers est traduit de Théocrite; et Poinsinet de Sivry, dont le grand objet étoit, comme éditeur, de prouver les obligations qu'avoit son poëte aux auteurs grecs, ne devoit pas avoir omis cette remarque. Un critique de Voltaire ne manqueroit pas de prendre ses derniers mots, pour épigraphe de l'ouvrage dont j'ai parlé (*Connoissance des beautés* etc.): « Les sots admirent tout, dans un » auteur estimé. »

» tomber la sienne avec *o beate Sexti*, » etc. »

Le rédacteur d'un article très-intéressant sur la traduction d'Horace de Batteux et Peyrard, article inseré dans le Mercure du 1er. vendémiaire an 12, après avoir cité ce passage de Voltaire, continue en ces mots : « Cette critique est entièrement » inexacte; Voltaire aura été trompé par » une faute de ponctuation dans l'edition » dont il se servoit. La phrase d'Horace » finit à *turres*; les mots *o beate Sexti* sont » les premiers de la suivante. »

Cet article est d'un critique qui pour le bonheur des lettres et du goût continue à en insérer dans le *Journal de l'Empire*. La modestie l'a porté à choisir pour sa signature la dernière lettre de l'alphabet grec; mais il n'en est pas moins un des savans les plus distingués en toute langue; ce qui ne m'empêchera ce pendant pas de dire que je ne saurois être d'accord avec lui sur ce qu'il avance, presque au même endroit, du *pulsat pede* de ce passage. Il cherche, avec beaucoup de tact et de savoir

voir, à prouver, d'après M. Mitscherlich, que cette expression ne signifie point *heurter du pied*, comme la traduit Batteux ; et qu'elle n'a point ici la même signification que dans l'ode 37 :

Nunc est bibendum, nunc *pede* libero
Pulsanda tellus ;

qu'enfin elle ne signifie absolument qu'*ingreditur*. Il me semble qu'elle est ici précisément au même sens que dans la Sat. 1, liv. 1, v. 10 :

Sub galli cantum consultor ubi *ostia pulsat* ;

et que dans la Sat. 2, liv. 1, v. 128 :

undique magno
Pulsa domus strepitu resonet.

Il est vrai que cette expression, peu noble en elle-même, est ici transportée du style simple dans la pompeuse élocution de l'ode ; mais c'est en cela que consiste, suivant moi, une partie de sa beauté ; et la familiarité avec laquelle la mort va frapper indistinctement du pied à la porte des chaumières et à celle des palais est une circonstance sublime.

J'ai parlé, p. 7., d'un verbe et d'un nominatif également suspendus entre deux

verbes ou deux nominatifs, et de l'utilité de la ponctuation pour en déterminer le sens. La méprise du père Jouvenci et de Voltaire, si c'en est une, prouve que la ponctuation seule peut mettre un vocatif à sa place, quand il se trouve dans cette situation équivoque. Il y en a un autre exemple, v. 1 de l'ode 22 du liv. 3:

Montium custos nemorumque virgo
Quæ laborantes utero puellas
Ter vocata audis.

Suivant la plus grande partie des éditeurs et M. Didot, dans ses deux éditions (*Montium custos nemorumque, virgo,*), Diane est ici *montium nemorumque custos;* mais, suivant Elzevier (1676), cette déesse est *custos montium* et *nemorum virgo* (*Montium custos, nemorumque virgo,*). On peut facilement supposer des phrases, où cette incertitude de ponctuation tireroit encore plus à conséquence.

Mais

Est modus in rebus; sunt certi, denique, fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

Sat. 1. *lib.* 1. *v.* 106.

Cette grave et judicieuse maxime, rendue plaisante, mais non moins utile, par l'application qu'en fait mon poëte au milieu d'une satire, s'applique sérieusement à son art, comme à tout ce qui regarde les hommes; et, à plus forte raison, elle s'applique nécessairement à une chose qui paroit si peu importante que la ponctuation, surtout dans ce savant 19e. siècle.

Mes lecteurs ne doivent pas passer tout leur temps, non plus que moi, à considérer la manière de placer des points, même dans les écrits des auteurs les plus distingués. Ils doivent aussi s'occuper à en jouir.

Je finirai donc tout ce que je trouve à propos de soumettre aujourd'hui aux savans sur la ponctuation d'Horace et sur cet art en général, par l'examen de quelques autres passages de ce poëte, pris sans ordre et comme au hasard.

J'ose espérer que ceux qui me feront l'honneur de critiquer cet essai trouveront occasion d'éclairer mes études par leurs *objections*, et me faciliteront, ainsi, la ponctuation que j'ai dessein d'adapter

à mon édition de *Télémaque*. Les lecteurs qui n'ont pas la facilité de me critiquer publiquement me procureront une singulière satisfaction en me communiquant leur remarques ; et, particulièrement, celles qui seroient plus spécialement en contradiction avec les idées que j'ai soumises à leur jugement : car je ne suis aveuglément épris du systême d'aucun autre, et je me flatte de n'en avoir point qui me soit propre. En un mot j'adhère avec la même facilité au conseil sensé de mon Horace, soit que je hasarde des virgules dans les écrits d'un autre, soit que j'écrive moi-même :

Nunquam te fallant animi sub vulpe latentes.
Quinctilio, si quid recitares, corrige, sodes,
Hoc, aiebat, et hoc. Meliùs te posse negares,
Bis terque expertum frustrà : delere jubebat,
Et malè tornatos incudi reddere versus.
Si defendere delictum, quàm vertere, malles,
Nullum ultrà verbum, aut operam sumebat inanem,
Quin sine rivali teque et tua solus amares.

Ars Poet. v. 436.



ODE SIXIÈME.

V. 17. Nos convivia nos prœlia virginum
Sectis in juvenes unguibus acrium
Cantamus vacui sive quid urimur
Non præter solitum leves.

Le peu de mots qui composent le troisième vers de cette stance sont capables de recevoir plusieurs sens par le seul moyen de la ponctuation. Je ne parle pas de la variante importante de *quod urimur* pour *quid urimur*, que Valart devoit d'autant moins omettre qu'elle se trouve dans Lambin.

Si on lit les deux derniers vers avec Valart, on aura ce sens :

Cantamus vacui, sive quid urimur;
Non præter solitum leves.

avec Elzevier et Baskerville :

Cantamus, vacui, sive quid urimur,
Non præter solitum leves.

avec l'édition du Dauphin :

Cantamus vacui; sive *quod* urimur,
Non præter solitum leves.

Ces variations suffisent pour prouver que les poëtes au moins riroient à tort des ponctuateurs, qui ont le moyen de donner tant d'interprétations différentes à un petit vers de cinq mots.



ODE HUITIÈME.

V. 13. Quid latet ut marinæ
Filium dicunt Thetidis sub lachrymosa Trojæ
Funera ne virilis
Cultus in cædem et Lycias proriperet catervas.

Le lecteur jugera par ce passage, si le point interrogatif, comme le point exclamatif, ne marque pas souvent une suspension aussi foible que les deux points, le point et virgule ou même la virgule; et, par conséquent, ne doit pas, dans ces cas, être toujours suivi d'une petite lettre. Le nom de ces signes prouve qu'on n'a pas fait cette remarque; et, si elle est fondée, on ne devra pas dire exclusivement le *point* interrogatif, le *point* exclamatif.

Quand j'écrivois la page 60, je n'avois pas vu le dernier ouvrage sur la ponctuation, intitulé: *Traité de la ponctuation, par E. A. Lequien. Paris, novembre,* 1809, *in*-12; où l'on traite fort bien la question que je viens d'aborder, mais où l'on continue à se servir de ces mots absolus,

« *point* d'interrogation, *point* d'exclama-
» tion ».

Quant à ce passage d'Horace, le point interrogatif (ou bien la *virgule interrogative*) après *latet*, comme dans l'édition à l'usage du Dauphin, qui est la seule où je trouve ce passage ainsi ponctué, laisse l'esprit et la voix libres de suivre les trois phrases incidentes ou digressives qui terminent le passage et l'ode ; tandis que le point interrogatif, placé à l'endroit où il sera justement nommé *point*, c'est-à-dire, à la fin, comme on le voit dans les autres éditions, a l'inconvénient certain d'étonner le lecteur, qui a depuis long-temps oublié la question du poëte et qui ne comprend plus rien à ce signe. Valart, qui a redouté ce danger, y a obvié en plaçant la *virgule interrogative* après *latet* et le point interrogatif après la phrase entière, ce qui est contraire à toutes les règles. M. Binet termine la stance par le point d'admiration.

ODE

ODE NEUVIÈME.

V. 1. Vides ut altâ stet nive candidum
Soracte nec jam sustineant onus
Sylvæ laborantes geluque
Flumina constiterint acuto.

Sinon pour le sens de la phrase, en général, du moins pour le mérite et la force de l'expression, de tous les signes que la ponctuation employe, il n'y en a certainement pas dont l'omission soit aussi nuisible que celle du point interrogatif; parcequ'il n'y en a pas dont l'application puisse produire autant d'effet. Mon lecteur doit cependant sentir très-bien que cette application est tant soit peu conventionnelle; puisqu'il y a dans toutes les langues des phrases qui contiennent une interrogation positive, à laquelle il manque pourtant la formule ordinaire de l'interrogation, et qui sont, par conséquent, sujettes à quelque équivoque, pour les esprits ordinaires, si l'espèce n'en est pas caractérisée par le signe interrogatif.

J'admirerai dans Alexandre
Ce que j'abhorre en Attila

est une phrase très-simple qui annonce seulement dans le poëte la résolution d'approuver dans le premier ce qu'il condamne dans le second; mais cette phrase, aussi bien que celles qui l'accompagnent, placée dans le sens où J. B. Rousseau l'a mise, est l'énonciation figurée d'une véritable question: Admirerai-je etc. Cette délicatesse a donc besoin d'être relevée par le point d'interrogation, qui détermine bien le sens de l'auteur et qui empêche un lecteur ordinaire de s'y méprendre et de lire la phrase dans un sens tout-à-fait opposé.

On verra dans le *Tableau* quels éditeurs ont terminé les quatre premiers vers de cette ode d'Horace par le point, et quels autres ont senti la nécessité d'y attacher le signe interrogatif. J'ajoute, ici, qu'il en est certains qui n'ont pas même été d'accord avec leur propre manière d'écrire Horace; tels sont Dacier et l'élégant traducteur M. Binet qui, après avoir fermé la période par le signe interrogatif dans

le texte, la ferment par le point dans leur traduction. Je n'ai presque pas besoin de faire remarquer combien cette manière de traduire et de présenter ce passage est peu propre à rendre le tour vif et dramatique du poëte.

Si l'on veut remonter à l'intention d'Horace, et appliquer le signe de ponctuation d'après sa pensée, comme un éditeur exact doit l'entreprendre, qu'on cherche quel usage il a fait du même mot *vides* dans les nombreuses occasions où il l'a emploié d'une manière analogue : ne semble-t-il pas qu'il ait varié la formule interrogative, suivant la liberté que lui laissoit la mesure, en écrivant *nonne vides*, *od.* 14. *lib.* 1. *v.* 3., et *videsne*, *epod.* 4. *v.* 7 ? Le même motif ne l'a-t-il pas déterminé, quand il a présenté d'autres questions, si on en reconnoit dans les passages allégués, mais d'une manière plus abstraite, c'est-à-dire avec le seul mot *vides*, comme :

Sed *vides* quanto trepidet tumultu
Pronus Orion ?

Od. 27. *lib.* 3. *v.* 17.

Vides, ut pallidus omnis
Cœnâ desurgat dubiâ ?
Sat. 2. *lib.* 2. *v.* 76.

O nulli quidquam mentite, *vides*, ut
Nudus inopsque domum redeam ?
Sat. 5. *lib.* 2. *v.* 5.

Vides, quæ maxima credis
Esse mala, exiguum censum, turpemque repulsam,
Quanto devites animi capitisque labore ?
Epist. 1. *lib.* 1. *v.* 42.

ou même avec la négative de ce mot, *non vides* :

Non vides quanto moveas periclo,
Pyrrhe, Getulæ Catulos leænæ ?
Od. 20. *lib.* 3. *v.* 1.

Il s'en faut de beaucoup que tous les éditeurs soient d'accord sur la manière de ponctuer ces cinq passages, et je n'établis point qu'on doive reconnoître, dans tous, une interrogation bien caractérisée ; mais cette ambiguité même est une preuve assez convaincante de l'extrême attention qu'un éditeur doit porter à la publication de son auteur, et de l'importance d'un judicieux emploi des signes de la ponctuation.

ODE DIXIÈME.

V. 1. Mercuri facunde nepos Atlantis.

Suivant Lambin, Dacier, Bond, l'éditeur du Dauphin et M. Binet, la virgule placée après *facunde* attribue cette épithète à Mercure. Jouvenci, Sanadon, Baskerville et M. Didot, tant dans sa traduction que dans ses deux éditions citées, en séparant le vocatif *Mercuri* de son adjectif, font porter celui-ci sur le reste de la phrase, ce qui n'opère pas un grand changement dans l'idée générale, quoiqu'il en résulte un sens un peu équivoque, *facunde nepos Atlantis* pouvant être emploié relativement à d'autres fils de Maïa qui ne méritoient pas le même éloge.

On peut conclure de-là que la ponctuation n'est pas d'un *mince mérite*, puisqu'elle donne à un éditeur la faculté de modifier une seule pensée par la position d'un seul signe.

Valart, que cette ambiguité a, peut-être, embarrassé, l'a laissée tout entière à la décision du lecteur. Il ne place de virgule qu'après *Atlantis*. (*)

(*) Si l'intention de Valart étoit d'éviter la question, je pense qu'une telle conduite ne montre pas grand courage dans un critique : *relictâ* non bene *parmulâ*. *Od.* 7. *lib.* 2. Pour dire mieux, c'est s'en tirer comme Cicéron à l'occasion d'un monument élevé sous le troisième consulat de Pompée et dont l'inscription partageoit les principaux savans de la République. Les uns vouloient indiquer la date par ces mots *Consul tertium* et les autres tenoient pour *tertio*. L'orateur consulté, après avoir longtemps refusé de dire son avis, finit par proposer de mettre *Tert. consul*, ce qui fût adopté.

Comme j'aime à rendre à chacun ce qui lui appartient, je dirai que j'emprunte cette anecdote à M. Daru, Tom. 1. p. 226. de sa Traduction d'Horace (1804) ; et je le dis, d'ailleurs, parceque ce trait termine une longue dissertation sur les participes déclinables et indéclinables, qu'on n'iroit peut-être pas chercher là, et que tout ami de la Grammaire françoise ne peut lire qu'avec plaisir et avantage.

ODE DOUZIÈME.

V. 19. Proximus illi tamen occupavit
Pallas honores
Prœliis audax neque te silebo
Liber et sævis inimica virgo
Belluis nec te metuende certa
Phœbe sagitta.

Poinsinet de Sivry est, je crois, le seul éditeur qui mette un point après *audax* et une virgule après *honores*, pour rapporter *prœliis audax* à *Pallas*, ce qu'il justifie en disant qu'il n'y a point d'exemple chez Horace de *neque* emploié après le second mot de la phrase (Tom. 1. p. 58.). Les autres éditeurs mettent un point après *honores*. En tout cas, deux des commentateurs d'Horace ne se servent pas de trop bonnes raisons pour prouver le droit de Bacchus à l'épithète *prœliis audax*. Dacier dit seulement: « car Bacchus donne de la » force au pauvre; *addit cornua pauperi.* » Mais ce passage, od. 21. liv. 3. v. 18, est dans un poëme *ad amphoram*. Jean Bond se sert d'une autre illustration : » *Bacchus ad* » *prœlia trudit inermes;* » mais c'est avec

le mot *ebrietas* qu'Horace emploie cette expression, *in prælia trudit inermem. Epist.* 6. *lib.* I.; et il n'est pas trop juste d'appeler un homme ivre *præliis audax*, parceque l'ivresse le porte à aller désarmé aux batailles. Dans ces deux passages, Bacchus est pris évidemment au sens figuré, c'est-à-dire, pour le vin, tandis que dans le passage cité, il est considéré au sens propre, c'est-à-dire, comme un personnage historique ou mythologique.

Il falloit alléguer en faveur de l'ancienne construction peut être mal-à-propos réformée par Poinsinet de Sivry, si l'on avoit prévu cette innovation, une raison tirée du seul sentiment de la poésie qui n'auroit pas permis à Horace, dans l'énumération de quatre divinités, de caractériser la première et les deux dernières par des attributs ou des épithètes, et de laisser la seconde sans épithète et sans attributs, quoiqu'indiquée sous son nom le moins vulgaire et hors du point de vue sous lequel on la considère communément; car c'est bien de dieux guerriers qu'il s'agit ici, et Bacchus

chus n'y est nommé que parcequ'il étoit courageux dans les combats, circonstance qu'il ne falloit conséquemment pas négliger. Au reste, la preuve n'étoit pas difficile : et, sans recourir aux plus anciennes traditions mythologiques ; sans rappeler, comme Dacier et Bond auroient pu le faire, que Bacchus étoit le plus fameux conquérant de l'antiquité ; sans alléguer que les cornes mêmes avec lesquelles on le peint étoient le symbole de la force guerrière, chez tous les peuples primitifs, d'où vient le proverbe latin, employé par Horace : *addit cornua pauperi*, etc. il suffit aujourd'hui de citer un passage moderne qui peut servir de commentaire à l'autre, et qui plaira d'autant plus aux lecteurs qu'il leur présentera quelques beaux vers d'un digne disciple d'Horace :

Leur plus vive ardeur se déploie
Autour de ce *Dieu belliqueux.*
Cher comte, partage avec eux
L'allégresse qu'il leur envoie;
Et, plein d'une douce chaleur,
Montre-toi rival de leur joie,
Comme tu l'es de sa valeur.

Prends part à la juste louange
De ce Dieu, si cher aux guerriers,
Qui, couvert de mille lauriers
Moissonnés jusqu'aux bords du Gange,
A trouvé mille fois plus grand
D'être le Dieu de la vendange
Que de n'être qu'un conquérant.
C'est lui qui, des fils de la terre
Châtiant la rébellion,
Sous la forme d'un fier lion
Vengea le maître du tonnerre;
Et par lui les os de Rhæcus
Furent brisés comme le verre
Aux yeux de ses frères vaincus.

J. B. Rousseau, od. 3. liv. 3.
St. 6. 7. 9. A M. le comte de Bonneval.

Le lecteur remarquera, peut-être, en passant, que ce commentateur poétique est tout-à-fait de mon avis au sujet du mot *parentis* que j'ai cherché à expliquer, p. 66; car, en effet, imitant ou plutôt traduisant ici le passage de l'ode 19 du livre 2 que j'y examine, l'Horace françois ne dit pas *son père*, qui seroit entré très-commodément parmi les rimes féminines de sa stance, mais *Jupiter*:

Vengea *le maître du tonnerre.*

ODE DIX-NEUVIÈME.

V. 1. Mater sæva Cupidinum,
Thebanæque jubet me semeles puer,
Et lasciva licentia,
Finitis animum reddere amoribus.

Presque toutes les éditions impriment ce passage ainsi ; mais j'imagine que les conjonctions des vers 2 et 3 et l'infinitif du 4e. vers rendent les trois virgules plus qu'inutiles. Peut-être les éditeurs ont-ils ainsi coupé la phrase, à cause du verbe *jubet* qui est au singulier. Ce n'est pas ici le moment de traiter la question très-importante que fait naître cette licence, si commune et, selon moi, si dangereuse, qui se reproduit à chaque page dans les meilleurs classiques. J'ai l'intention de montrer ailleurs par un grand nombre d'exemples, tirés des poëtes, en quels cas cette irrégularité grammaticale a été forcée, pour ainsi dire, par la mesure, et en quels cas on doit ne la regarder que comme une négligence sans motif. Au reste, je ne vois

pas pourquoi, quand le tour poétique n'y perd rien, on n'imprimeroit pas ici *jubent* pour *jubet*, comme od. 3. v. 10. *erant* pour *erat*, à la suite de deux nominatifs liés par *et*; l'emploi vicieux de ces singuliers pouvant n'être, du moins en ces occasions, que l'erreur d'un copiste ignorant.



ODE VINGT-UNIÈME.

V. 9. Vos Tempe totidem tollite laudibus,
Natalemque, mares, Delon Apollinis,
Insignemque pharetrâ,
Fraternâque humerum lyrâ.

Les éditions, qui impriment ces vers avec une virgule après *pharetrâ*, rendent le passage louche, si elles n'en changent pas tout-à-fait le sens en rejetant *insignem* sur *Delon*. La même conjonction symétriquement placée dans deux vers qui se suivent, *Insignemque*, *Fraternâque*, ajoute à la méprise causée par cette mauvaise ponctuation. On a beau nier qu'il soit possible d'entendre de l'isle de Délos qu'elle est *insignis pharetrâ;* car, tout ce qui est louche, par quelque moyen que ce soit, doit être soigneusement évité; et on ne peut trop se rappeler, à cette occasion, ce judicieux passage de Quintilien:

Vitanda in primis ambiguitas, non hæc solùm quæ incertum intellectum facit, ut » Chremetem audivi percussisse Demeam »;

sed illa quoque, quæ, etiam, si turbare non potest sensum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut si quis dicat: « Visum » esse hominem librum scribentem ». Nam, etiam si librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum quantum in ipso fuit . . . . *Quare non, ut intelligere possit, sed* ne omnino possit non intelligere, *curandum.*

Institut. orat. Lib. 8. *cap.* 2.

Cette grande faute de ponctuation, la virgule après *pharetrâ*, par laquelle l'adjectif *insignem* est séparé de son substantif *humerum*, me justifie, peut-être, de proposer une règle de ponctuation pour la langue grecque, la langue latine, et en général pour toutes les langues à inversions, qui s'adapteroit facilement à la langue françoise elle-même. *Quand il y aura inversion ou construction inusitée dans les mots, il faut éviter scrupuleusement d'empêcher, par un signe de ponctuation quelconque, le verbe d'aller avec l'accusatif qu'il gouverne ou le nominatif dont il est gouverné, le substantif avec l'adjectif*, etc.

Il y a plus. La phrase incidente même, qui autrement doit se trouver entre deux virgules, n'en admet pas, par cette raison, quand elle est mêlée par l'inversion avec la phrase principale. *Quis urget te, multâ in rosâ, Pyrrha*, seroit ponctué exactement, comme je viens d'imprimer ce passage; mais toutes les éditions donnent très-bien les vers dont je le tire, de la manière suivante :

Quis multâ gracilis te puer in rosâ
Perfusus liquidis urget odoribus,
Grato, Pyrrha, sub antro.

Od. 5. *lib.* I. *v.* I.

On voit que l'enchevêtrement de la phrase accessoire dans la construction générale de la pensée a dû en faire écarter les virgules correspondantes, qui auroient nécessairement isolé d'autres parties de l'ensemble, et qui y auroient conséquemment porté de l'obscurité.

ODE TRENTE-UNIÈME.

V. 17. Frui paratis et valido mihi
Latoë dones ac precor integra
Cum mente nec turpem senectam
Degere nec cithara carentem.

Il y a, pour ainsi dire, deux prières distinctes, adressées ici à Apollon par un de ses plus grands favoris. Lambin, Dacier, Batteux, Valart, M. Binet, M. Didot, par une forte ponctuation, soit de deux points, soit de point et virgule, après *mente*, forcent *integrâ cum mente* de faire partie de la première prière. Elzevier, Sanadon, Baskerville mettent cette forte ponctuation après *dones*.

Baskerville n'a pas, non plus, ni *et precor* avec le plus grand nombre d'éditions, ni *at precor* avec Valart qui n'indique pas la variante, mais *ac precor*. Théod. Marcilius propose *adprecor*, le mot *apprecati* ayant été employé par Horace, od. 15, liv. 4, v. 28. Il est, du moins, présumable qu'un copiste a pu se tromper

tromper, dans le passage dont je parle, en répétant la conjonction *et* du v. 17, précisément au même endroit du vers suivant, espèce de méprise qui a du se renouveler très-souvent. On ne peut pas supposer que le poëte n'ait point varié son expression.

Quant au sens du passage; il me semble que, de ces prières si distinctes, la première regarde le corps, et la seconde, l'esprit, comme Horace en a fait ailleurs la distinction :

Sed quia *mente* minùs *validus*, quam *corpore* toto.

Epist. 8. *Lib.* 1. *v.* 7.

» *Latoë, dones mihi frui paratis, et*
» valido *dones ! ac* (ou *et*), *precor dones*
» *degere, cum integrâ mente, senectam*
» *nec turpem nec citharâ carentem !* » En tout cas, aucun éditeur ne niera que la fin de l'ode 31 ne présente au moins *une* prière: cependant, parmi tant d'éditions, je n'en vois aucune qui porte le signe exclamatif.

Dacier nous donne le plaisir de voir Horace se souvenant ici d'un vers de son ami Virgile:

Hunc quoque, ubi, aut morbo gravis aut jam segnior annis,
Deficit, abde domo, nec turpi ignosce senectæ.

Georg. Lib. 3. v. 95.

Nul doute que le *turpem senectam* d'un de ces poëtes ne soit le *turpi senectæ* de l'autre; et Dacier a fait très-bien de remarquer la singulière construction de

nec turpi ignosce senectæ

pour

ignosce senectæ *non* turpi.

Mais la construction d'Horace n'est pas du tout la même, comme il le dit; car nous y voyons deux fois *nec*, qui répond de la sorte au *ni* alternatif de la langue françoise. Aussi, Dacier auroit mieux fait d'imprimer le vers de Virgile avec deux points après *domo*, pour empêcher le lecteur de prendre *nec* pour une conjonction entre *abde* et *ignosce*, comme le dernier *nec* d'Horace en est une, entre *turpem* et *carentem*. Heinsius met point et virgule après *domo*.

ODE TRENTE-TROISIÈME.

V. 1. Albi ne doleas plus nimio memor
Immitis Glyceræ.

Celui qui pense qu'Horace veut dire à son ami Albius Tibullus : *ne doleas plus nimio* mettra là une virgule. On la mettra après *doleas*, si l'on est persuadé, comme moi, par le mot *immitis* et par le sens de l'ode, que le poëte reproche à l'amant d'être *plus nimio memor* d'une indigne Glycère.

C'est à la faveur de l'ambiguité d'une ponctuation également équivoque qu'on a prétendu que Fairfax avoit voulu se ménager des moyens de justification de son *vote* dans une grande affaire. On assure qu'il écrivit ces mots dont le sens change selon qu'on met un point après le cinquième, ou qu'on n'en met qu'après le dernier : *Si omnes consentiunt ego non dissentio.*



ODE TRENTE-SEPTIÈME.

V. 1. Nunc est bibendum, nunc pede libero
Pulsanda tellus; nunc Saliaribus
Ornare pulvinar Deorum
Tempus erat dapibus, sodales.
Antehac nefas depromere Cæcubum
Cellis avitis etc.

Nunc, est bibendum nunc; pede libero
Pulsanda tellus nunc Saliaribus
Ornare pulvinar Deorum
Tempus erat dapibus sodales
Ante, ac nefas depromere Cæcubum
Cellis avitis etc.

Je sens de quel danger les signes de la ponctuation peuvent être dans une main téméraire, et combien la hardiesse d'un novateur sans goût a de moyens de les rendre nuisibles à l'intelligence des auteurs. Pour en donner une preuve, j'ai copié ci-contre, dans la première colonne, la ponctuation des deux éditions de M. Didot et de toutes les autres (quant au sens); et, dans la seconde, les singuliers signes dont Poinsinet de Sivry se sert pour changer tant de fois le sens, au mépris de toute raison et de tout harmonie. Je ne sais pas ce qu'il appelle » la ponctuation primitive » (tom. 1, p. 127), mais il se flatte d'avoir montré » combien le laps de temps l'a al-» térée, » et il insiste pour que nous lisions: » *Tempus erat antè, seu nuper, sodales* » *salios ornare pulvinar Deorum dapibus* » *saliaribus , ac erat nefas depromere* » *Cæcubum* etc. » Il ne faut plus rire du jésuite Hardouin qui voyoit la religion chrétienne dans

Dulce ridentem Lalagen amabo,
Dulce loquentem.
Od. 22. lib. 1.

Convenons que, si la politesse littéraire n'étoit pas un devoir presque sacré et que l'on doit gémir de voir violer si souvent par des hommes que leurs études devroient familiariser avec toutes les affections douces et toutes les idées bienveillantes, ce seroit bien ici le cas d'appliquer à Poinsinet de Sivry ce qu'il a dit si dérespectueusement d'un autre critique : » Quand Dacier té» moigne avoir une opinion contraire, » c'est qu'il s'efforce de s'abuser soi-même, » et qu'il abandonne la vérité pour courir » après un vain paradoxe. » Tom. 1, p. 147 ; et dans le même volume, p. 160 : » O délire de l'érudition ! »

LIVRE SECOND.

ODE PREMIÈRE.

V. 1. Motum ex Metello consule civicum,
Bellique causas, et vitia, et modos,
Ludumque Fortunæ, gravesque
Principum amicitias, et arma
Nondum expiatis uncta cruoribus
(Periculosæ plenum opus aleæ !)
Tractas, et incedis per ignes
Suppositos cineri doloso.

La parenthèse est très-importante dans la ponctuation. Les deux virgules correspondantes, dont la première est trop souvent oubliée par les imprimeurs, aident l'esprit et la lecture, en coupant la phrase incidente : les deux signes de la parenthèse, qui ne sont probablement que deux virgules allongées (comme les pauses qu'elles indiquent ne sont, en effet, que des pauses analogues à celles que les virgules correspondantes indiquent pour les phrases incidentes, mais un peu plus isolées et propres à un sens plus indépendant), servent

à nous empêcher de confondre, dans l'ensemble de la période, ce qui n'y est qu'une espèce de hors-d'œuvre. L'élégance de la langue françoise a très-bien fait de bannir, autant qu'elle l'a pû, les signes de la parenthèse, entre lesquels la paresse d'un mauvais écrivain est trop heureuse de se réfugier ; et dont Boileau n'a pas daigné se servir une seule fois, dans le cours des six livres de son *Lutrin*, par exemple (édition classique de M. Daunou). (*) Au reste, en proposant ici, mais toujours avec mes doutes ordinaires, de placer le v. 6 de cette ode entre les deux signes d'une parenthèse, je ne force pas Horace à recevoir une espèce de ponctuation qui lui soit tout-à-fait étrangère ; car il y a des passages, dans ses poëmes, qui exigent si

(*) Cette belle langue fait-elle également bien d'admettre, suivant l'autorité du Dictionnaire de l'Académie, ce même mot *parenthèse*, pour deux acceptions ; la première conforme à l'étymologie grecque, c'est-à-dire, pour la *phrase insérée* ; la seconde résultant d'une extension extrême et sujette à équivoque, c'est-à-dire, pour les signes dans lesquels cette phrase est contenue ?

évidemment

évidemment d'être isolés, pour être compris, que M. Didot, dans sa belle édition même, où son goût ne pouvoit pas manquer de redouter la difformité des crochets, s'est trouvé forcé à s'en servir pour l'intelligence d'un auteur qu'il entend si bien.

J'y compte au moins quatorze parenthèses ; mais elles présentent entr'elles au moins trois différentes manières de ponctuer avec la parenthèse, quoiqu'il me semble qu'on doive admettre pour règle de placer toujours entre les marques de la parenthèse la ponctuation qui appartient à la phrase accessoire (ainsi que je l'ai fait pour le point d'exclamation qui suit *aleæ*), et le signe de ponctuation, qui appartient à l'endroit où se trouve la parenthèse, après le crochet par lequel elle est fermée; comme je viens d'en donner un exemple. Parmi les parenthèses qu'admet M. Didot dans son Horace, avec toutes les éditions, il y en a une qui occupe jusqu'à neuf vers de la petite satyre 7 du livre 1, et deux autres qui durent pendant 18 vers dans une pièce qui n'en a en tout

que 46, l'épître 15 du livre 1. Parmi les odes, près de la moitié de la 17e. du livre 3 est contenue entre deux crochets; et je pense que ce seroit ici le cas d'être infiniment plus sobre de parenthèses que partout ailleurs, c'est-à-dire, de n'y en admettre les signes que quand il s'agit d'isoler un sens très-court et très-indépendant du sens général; comme je me suis permis de le faire deux fois, l'une pour la 2e. ode du livre 1, et la seconde pour celle-ci. L'ode, en effet, est un poëme d'une nature essentiellement digressive; et, à tel point, que si l'on vouloit soumettre Pindare, par exemple, à l'emploi des signes parenthétiques, il seroit impossible de ne pas les impliquer les uns dans les autres, d'une manière bizarre et ridicule. Dans le passage dont je m'occupe, j'ose croire que la parenthèse est si nécessaire au sens, et même à la correction grammaticale qui pourroit être compromise par la suspension équivoque du verbe *tractas* entre le substantif *opus* et ceux dont se compose la longue énumération du commencement, que Racine et Boileau lui-même n'auroient, peut-

être, pas fait de difficulté de l'employer. Horace en a une autre de la même espèce, sinon moins essentielle ; et elle se trouve au nombre des quatorze qu'on remarque dans toutes les éditions, même dans les éditions de luxe de Baskerville et de M. Didot. C'est dans la 2ᵉ. stance de l'ode 5 du livre 3 :

et hostium
(Proh curia inversique mores !)
Consenuit socerorum in armis.

J'ai mis aussi le point d'exclamation après

(Periculosæ plenum opus aleæ !),

parceque j'imagine que le secrétaire de Gil Blas n'auroit pas pu s'empêcher de lire ce vers, à son maître, « d'un ton de voix » admiratif. »

Quant aux virgules que j'ai admises, avec beaucoup d'éditions, quoiqu'il y ait six conjonctions qui semblent lier entr'eux tous les membres de cette énumération éloquente, elles m'ont paru avoir ici l'avantage de séparer les parties d'une manière plus distincte; de les présenter, en quelque sorte, avec leur intensité propre ; et de servir la pensée du poëte, qui cherche à ajouter, par chaque mot, à ses ef-

que 46, l'épître 15 du livre 1. Parmi les odes, près de la moitié de la 17e. du livre 3 est contenue entre deux crochets; et je pense que ce seroit ici le cas d'être infiniment plus sobre de parenthèses que partout ailleurs, c'est-à-dire, de n'y en admettre les signes que quand il s'agit d'isoler un sens très-court et très-indépendant du sens général; comme je me suis permis de le faire deux fois, l'une pour la 2e. ode du livre 1, et la seconde pour celle-ci. L'ode, en effet, est un poëme d'une nature essentiellement digressive; et, à tel point, que si l'on vouloit soumettre Pindare, par exemple, à l'emploi des signes parenthétiques, il seroit impossible de ne pas les impliquer les uns dans les autres, d'une manière bizarre et ridicule. Dans le passage dont je m'occupe, j'ose croire que la parenthèse est si nécessaire au sens, et même à la correction grammaticale qui pourroit être compromise par la suspension équivoque du verbe *tractas* entre le substantif *opus* et ceux dont se compose la longue énumération du commencement, que Racine et Boileau lui-même n'auroient, peut-

être, pas fait de difficulté de l'employer. Horace en a une autre de la même espèce, sinon moins essentielle ; et elle se trouve au nombre des quatorze qu'on remarque dans toutes les éditions, même dans les éditions de luxe de Baskerville et de M. Didot. C'est dans la 2e. stance de l'ode 5 du livre 3 :

et hostium
(Proh curia inversique mores !)
Consenuit socerorum in armis.

J'ai mis aussi le point d'exclamation après

(Periculosæ plenum opus aleæ !),

parceque j'imagine que le secrétaire de Gil Blas n'auroit pas pu s'empêcher de lire ce vers, à son maître, « d'un ton de voix » admiratif. »

Quant aux virgules que j'ai admises, avec beaucoup d'éditions, quoiqu'il y ait six conjonctions qui semblent lier entr'eux tous les membres de cette énumération éloquente, elles m'ont paru avoir ici l'avantage de séparer les parties d'une manière plus distincte ; de les présenter, en quelque sorte, avec leur intensité propre ; et de servir la pensée du poëte, qui cherche à ajouter, par chaque mot, à ses ef-

pas avoir perdu les heures que j'ai consacrées à ce genre d'observation, si j'en retirois ce seul avantage.

Je crois que voici le lieu de mettre sous les yeux de mon lecteur un passage de Cicéron, que je n'ai jamais vu cité, par aucun des auteurs qui ont traité de la ponctuation, et qui me paroit propre à faire faire quelques réflexions importantes à ce sujet :

Hanc diligentiam subsequitur modus etiam et forma verborum, quod jam vereor ne huic Catulo videatur esse puerile. Versus enim veteres illi in hâc solutâ oratione propemodum, hoc est, numeros quosdam nobis esse adhibendos putaverunt, interspirationis enim, non defatigationis nostræ neque librariorum notis, *sed verborum et sententiarum modo interpunctas clausulas in orationibus esse voluerunt : idque princeps Isocrates instituisse fertur, ut inconditam antiquorum dicendi consuetudinem, delectationis atque aurium causâ (quemadmodum scribit discipulus ejus Naucrates), numeris adstringeret.* *De Oratore lib.* 3. 173.

ODE SECONDE.

V. 1. Nullus argento color est avaris
Abdito terris, inimice lamnæ
Crispe Sallusti, nisi temperato
Splendeat usu.

Valart imprime ce passage, ainsi, avec *abdito* sur la foi de vingt-six manuscrits. M. Didot le suit pour la ponctuation et pour la variante. Elzevier, Coustelier, Poinsinet de Sivry et M. Binet mettent une virgule après *est*, et laissent *avaris abditæ terris* aller avec la phrase incidente qui suit le vocatif. Jouvenci et M. Daru sont d'accord avec ces cinq éditeurs ; mais ils mettent aussi le véritable vocatif, *Crispe Sallusti*, entre deux virgules. Parmi les commentateurs, quelques-uns entendent cette seconde manière de ponctuer en deux différens sens : ou ils construisent : *laminæ terris abditæ*, qu'ils expliquent ainsi : *Vous qui portez inimitié à ces hommes avares de leurs richesses qu'ils cachent en terre* : ou, en construisant : *inimice la-*

minæ abditæ (in) terris avaris , ils disent avec M. Daru :

Vous dont le noble cœur regarde avec mépris
L'or qu'en un gouffre avare enfouit la vieillesse,
Ce métal n'a d'éclat qu'aux mains de la sagesse
Et l'emploi qu'on en fait lui donne tout son prix.

Horace a dit, dans le même sens, *avaro mari*, od. 29, lib. 3, v. 61.

ODE

ODE ONZIÈME.

V. 13. Cur non sub altâ vel platano vel hàc
Pinu jacentes sic temerè, et rosâ
Canos odorati capillos,
Dum licet, Assyriaque nardo
Potamus uncti? Dissipat Evius
Curas edacis.

Je copie l'édition in-fol. de M. Didot. Presque tous les autres éditeurs séparent mal-à-propos *jacentes* de *sub*, par une virgule après *platano*; faute pareille à celle que j'ai indiquée sur l'od. 21, liv. 1.

Jean Bond, Coustelier et Poinsinet de Sivry, qui mettent une virgule après *nardo* et laissent *uncti* seul, changent le sens en joignant *nardo* à *odorati*.

Quant à l'orthographe employée ici pour l'accusatif pluriel de l'adjectif *edax*, j'ose soumettre au goût de M. Didot mes doutes sur l'avantage de cette innovation ou de cette *renovation*, sans doute adoptée par Oberlin, mais qui, peut-être, ne se-

roit pas avouée par Horace même (*). Je ne puis me persuader que les anciens n'aient pas senti tôt ou tard l'extrême inconvenient d'écrire l'accusatif pluriel précisément comme le génitif singulier, dans une langue à construction libre, et où, par conséquent, la variété de terminaison dans les cas est d'une excessive importance. M. Didot, lui-même, suit l'orthographe ordinaire daus son édition stéréotype, et n'écrit pas *edacis* pour *edaces*, au hazard de faire assimiler cet accusatif équivoque au génitif *ardentis* qui se lit dans le vers suivant.

C'est pour faire naître cette petite difficulté que j'ai laissé avec intention, p. 29 de cet essai, les mots *frondis*, *cædis*, *opes*; pour m'assurer si le lecteur reconnoîtroit bien aisément, entre *frondis*, génitif singulier, et *opes*, accusatif pluriel, que *cædis* diffère du premier et soit le même que le troisième. Cela me paroît une source intarissable de méprises.

(*) C'est ainsi que certains editeurs de Montaigne ont affecté, dans l'intention d'écrire comme lui, de donner à beaucoup de ses mots un air d'antiquité qu'il leur avoit soigneusement ôté lui-même dans la dernière édition publiée par ses soins.

Il n'y a pas moins d'inconvénient, selon moi, à omettre les accens qu'on avoit, avec raison, attaché aux adverbes et aux ablatifs, signes qui évitent beaucoup d'obscurités et qui n'ont rien de plus difforme que les virgules etc. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette innovation m'a trompé; car, accoutumé à lire dans l'ode 2, liv. 3. *ad amicos*, avec Bond et tant d'éditeurs :

Angustam, *amici*, pauperiem pati;

j'ai cru et j'ai dit, p. 32, que le prote de M. Didot avoit laissé *amice* pour *amici*; mais je trouve maintenant *amicè* dans son édition stéréotype et je reconnois mon erreur. Je ne sais de qui est cette leçon que je ne suis pas trop disposé à adopter, parce que je ne puis pas trop l'entendre; mais je rectifie avec plaisir la méprise dans laquelle j'avois été entraîné, en me réservant d'engager les typographes à ne plus y exposer leurs lecteurs, par un injuste dédain pour des marques d'accentuation dont ma faute prouve l'utilité. Cette inadvertance, que j'avois cru remarquer, étoit d'ailleurs la seule qui m'eût frappé dans tout l'Horace de M. Didot.

ODE VINGTIÈME.

V. 21. Absint inani funere næniæ,
Luctusque turpes, et querimoniæ:
Compesce clamorem, ac sepulcri
Mitte supervacuos honores.

J'indique ces vers parcequ'ils me semblent offrir, en même temps, l'exemple des conjonctions avec lesquelles on ne doit pas se servir de virgules, et d'une conjonction avec laquelle une virgule est, peut-être, bien placée. Je proposerois donc à M. Didot, dont j'ai copié la manière de ponctuer ces quatre vers, de supprimer les virgules qui suivent *næniæ* et *turpes*, et de laisser celle qui suit *clamorem*. *Neniæ*, *luctus* et *querimoniæ* se présentent bien simultanément à l'esprit, qui s'arrête plus volontiers entre *clamorem* et *sepulcri honores*, choses tout autrement distinctes l'une de l'autre.

Je crois que la ponctuation de M. Didot nous donne la vraie leçon. Cependant les éditeurs produisent deux autres sens, en

ponctuant les vers de deux autres manières. Sanadon et Valart nous font lire *querimoniæ clamorem* ; Poinsinet de Sivry nous fait lire *turpes querimoniæ*. La suppression des premières virgules laissera au lecteur la liberté de choisir le sens qui lui conviendra le mieux, et c'est sans doute un inconvénient, mais cet inconvénient vient d'Horace, et il n'y auroit qu'une ponctuation inspirée par Horace lui-même qui pût y rémédier.



LIVRE TROISIÈME.

ODE TROISIEME.

V. 1. Justum ac tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente qnatit solidâ, neque Auster,
Dux inquieti turbidus Hadriæ,
Nec fulminantis magna Jovis manus:
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

On croira avec difficulté qu'il y a des éditions, celles d'Elzevier, de Sanadon, de Baskerville et de Coustelier, qui séparent tout de suite *justum* du reste de la phrase par une virgule.

Je trouve ces vers parfaitement ponctués par M. Didot, et je me permets de tirer de ce passage une règle de ponctuation que les imprimeurs feroient, peut-être, bien de suivre pour le françois, ce qu'ils ne font pas souvent : *Quand un membre de la phrase est précédé de plu-*

sieurs autres membres auxquels il se rapporte également, (comme *mente quatit* solidâ), *le membre qui le touche immédiatement n'en doit pas être séparé par une virgule.* Il seroit aussi aisé qu'utile de se faire des principes invariables sur cette question, comme sur tant d'autres.



ODE QUATRIÈME.

V. 49. Magnum illa terrorem intulerat Jovi
Fidens juventus horrida brachiis
Fratresque tendentes opaco
Pelion imposuisse Olympo
Sed quid Typhœus et validus Mimas
Aut quid minaci Porphyrion statu
Quid Rhœtus evulsisque truncis
Enceladus jaculator audax
Contra sonantem Palladis ægida
Possent ruentes hinc avidus stetit
Vulcanus hinc matrona Juno et
Nunquam humeris positurus arcum
Qui rore puro Castaliæ lavit
Crines solutos qui Lyciæ tenet
Dumeta natalemque silvam
Delius et Patareus Apollo.

Dans ce plus beau passage, peut-être, d'une des plus belles odes de notre poëte, M. Achaintre, avec quelques autres éditions, a changé le sens du second de ces vers, en attachant une virgule à *fidens* et en liant ainsi *brachiis* à *horrida*; quand il est évident que la seule construction naturelle

naturelle est *fidens brachiis.* Il en résulte, d'ailleurs, une espèce de louche qui provient de ce que *fidens*, d'après cette ponctuation, pourroit se rapporter à *Jovi* qui termine le vers précédent. M. Didot a évité cette faute ; mais, avec toutes les éditions que j'ai vues, il laisse une virgule après *brachiis*. Cette virgule, j'en conviens, n'a, du moins, pas le désavantage de rien changer au sens, mais, ainsi que nombre d'autres admises par M. Didot dans les trois stances suivantes, elle fait naître des questions de ponctuation qui paroissent très-importantes. Faut-il séparer par une virgule les mots *juventus* et *fratres* dont la connexion est si évidente et qui exercent dans la phrase une action commune, la guerre livrée à Jupiter? Faut-il, par une virgule analogue à celle-ci et fréquemment répétée, avoir l'apparence, comme M. Didot, de pretendre à désunir soigneusement chaque couple de combattans? Faut-il, avec M. Achaintre, séparer *dumeta* de *silvam* et même deux adjectifs qui appartiennent à un substantif commun :

Delius, et Patareus Apollo.

On pourroit demander, aussi, si une conjonction qui unit deux substantifs, cependant séparés par une phrase incidente plus ou moins longue, ne doit pas être toujours exactement coupée de cette phrase?

Ici la construction est nécessairement : *Hinc matrona Juno et Delius et Patareus Apollo*. Mettra-t-on une virgule après *Juno?* en ce cas, on opère la division de deux substantifs à action commune, ainsi que je viens de le dire. C'est ce que fait M. Didot, et plus encore, avec toutes les éditions que j'ai consultées : en négligeant de placer une virgule après la conjonction *et*, il laisse porter cette conjonction sur une longue phrase incidente, qui, dans tous ses cas, n'est qu'une espèce de parenthèse.

On verra, ailleurs, si nous pouvons nous flatter d'avoir un systême sur la première de ces questions ; je vais montrer ici comment le meilleur imprimeur est en contradiction avec lui-même sur la dernière, et cela dans une de ses éditions stéréotypes.

Et si la malice n'est jamais plus haïssable que lorsqu'elle abuse des choses les plus excellentes, on en concevra, etc. *Conjurat. des Espagnols, par Saint-Réal. Didot, an* II, *in*-12, *p*. 86.	Et, pour tacher de la réparer, il quitta sa maison, etc. *Ib. p.* 231.

Le lecteur ne manquera pas d'observer que, si on doit adopter l'affirmative sur cette question, l'application du principe sera plus utile et plus sensible encore dans une grande phrase que dans une petite. C'est le contraire de ce que l'on remarque dans ces exemples.

J'offrirai maintenant au lecteur une ponctuation de ce sublime passage d'Horace, où je refuse six virgules de M. Didot. Sanadon avoit assez heureusement introduit deux virgules dans le vers *fidens* etc., pour obvier à l'équivoque de sens que la ponctuation de M. Achaintre présente ; mais je ne les trouve pas nécessaires dans la mienne.

Magnum illa terrorem intulerat Jovi
Fidens juventus horrida brachiis,
Fratresque tendentes opaco
Pelion imposuisse Olympo :

Sed quid Typhœus et validus Mimas
Aut quid minaci Porphyrion statu,
Quid Rhœtus evulsisque truncis
Enceladus jaculator audax
Contra sonantem Palladis ægida
Possent ruentes ? Hinc, avidus stetit
Vulcanus ; hinc, matrona Juno et,
Nunquam humeris positurus arcum,
Qui rore puro Castaliæ lavit
Crines solutos, qui Lyciæ tenet
Dumeta natalemque silvam,
Delius et Patareus Apollo.



ODE TREIZIÈME.

V. 1. O fons Blandusiæ, splendidior vitro,
Dulci digne mero non sine floribus,
Cras donaberis hædo,
Cui frons turgida cornibus
Primis, et venerem et prælia destinat :
Frustrà ; nam gelidos inficiet tibi
Rubro sanguine rivos
Lascivi soboles gregis.

C'est ici la ponctuation de M. Didot. Valart unit *frustrà* à la phrase qui précède, en ne mettant aucun point après *destinat.* J'ose suggérer, pour rendre la pensée plus vive et plus touchante, un point après *destinat*, et le point d'exclamation après *frustrà*.

M. Didot fait très-bien d'écrire, dans son édition stéréotype, *venerem* avec la petite initiale, contre toutes les éditions peut-être, pour distinguer ici le sens figuré du sens propre, où ce nom exigeroit la capitale. C'est, sans doute, d'après Oberlin, qu'il écrit *Venerem* dans l'in-fol.

ODE SEIZIÈME.

Inclusam Danaën turris ahenea,
Robustæque fores, et vigilum canum
Tristes excubiæ, munierant satis
Nocturnis ab adulteris;
Si non Acrisium, virginis abditæ
Custodem pavidum, Jupiter et Venus
Risissent: fore enim tutum iter, et patens,
Converso in pretium Deo.

On vient de voir la ponctuation de M. Achaintre, avec laquelle l'édition de M. Didot est d'accord, excepté pour les deux virgules après *iter* et *patens*. La lecture de ce passage suggère deux questions, au moins, sur la ponctuation; et toutes deux sont très-importantes. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces huit vers prouvent que leurs éditeurs n'ont aucune espèce de système (et qui en a?), soit qu'ils décident pour l'affirmative, soit qu'ils décident pour la négative; ce qui m'est, peut-être, aussi indifférent qu'à tout autre.

Doit-on séparer, par des virgules, *turris*, *fores* et *excubiæ*, qui sont liés par des

conjonctions et qui sont les nominatifs communs du verbe *munierant ?* S'il le faut, nul doute qu'en raison du même systême on ne mette une virgule avant *et*, entre *Jupiter* et *Venus* ; nominatifs qui sont dans le même cas. M. Achaintre ne suit pas son systême pour *Jupiter* et *Venus*, mais il sépare les deux adjectifs *tutum* et *patens*.

Doit-on séparer, par une virgule, le verbe *munierant* de tous les nominatifs qui le précédent ? S'il le faut, nul doute qu'en raison du même systême *risissent* ne doit ètre séparé de *Venus* et *Jupiter*.

Il y a, au reste, rélativement à la grammaire même, comme j'essayerai de le montrer un jour, des questions qui placent les plus grands écrivains de toutes les langues, non-seulement en poésie, mais en prose, entre deux difficultés de la même espèce, dans des passages aussi courts que ce passage d'Horace.

Si l'on demande mon opinion sur ces huit vers d'Horace, je crois que la ponctuation de M. Achaintre, démontrée deux

fois inconséquente, comme celle de presque tous les éditeurs, est quatre fois fautive. J'ôterois les virgules après *ahenea*, *fores*, *excubiæ* et *iter*.

Ce ne sont pas, après tout, de chétives virgules qui constituent le mérite, soit d'un prosateur, soit d'un poëte; je le sais aussi bien qu'un autre.

Ingenium, cui sit, cui mens divinior atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.
Sat 4. *lib*. 1. *v*. 43.

Cependant, sans insister sur ce qui regarde le sens qu'on a vu éclairci plus d'une fois par des virgules dans ce petit nombre de pages, peut-on proposer, pour fixer l'esprit naturellement errant et incertain, trop de méthode, d'ordre, de régularité; qualités sans lesquelles non-seulement le prosateur, mais le poëte, et le poëte lyrique lui-même avec tout son apparent désordre, ne réussiroient jamais?



LIVRE QUATRIÈME.

ODE QUATRIEME.

Merses profundo, pulchrior evenit:
Luctere, multâ proruet integrum
Cum laude victorem, geretque
Prœlia conjugibus loquenda.

Je n'ai pas encore fait assez sentir à mes lecteurs, comme je le voudrois, ce qui forme pour ainsi dire, toute l'histoire de ce petit écrit: je les prie donc de se rappeler que je puis très-bien n'avoir pas l'intention expresse d'adopter toutes les méthodes de ponctuation, dont je montre ici la possibilité sur différens passages.

Relativement aux vers que je viens de citer, avec la ponctuation de M. Didot, je demande bien humblement au lecteur, et en me servant à son égard d'un point bien

interrogatif, s'il ne croit pas que ce point important ajouteroit ici aux beautés de ce passage si poétique ? Je demande s'il est un seul lecteur d'Horace qui trouveroit bon d'entendre ce point interrogatif, contre toutes les éditions, après *profundo* et après *luctere* ? Je demande s'il lira cet autre vers,

Uxor invicti Jovis esse nescis?

Od. 23. *lib.* 3. *v.* 73.

de la manière dont je le ponctue, avec Bond, Baskerville et Poinsinet de Sivry, ou bien, si, avec Valart, M. Didot et M. Daru, il n'y verra que la simple communication d'une nouvelle, froidement énoncée de la part de » *perfidum ridens Venus et* » *remisso filius arcu ?* »

Il en est de même de plusieurs espèces de phrases dans la langue françoise. Je me bornerai à en citer quelques-unes. Quelle sorte de ponctuation aimera-t-on mieux adapter au passage suivant de Montesquieu, de celle qu'offre la première colonne, ou de celle que je hazarde dans la seconde?

Fallût-il faire la guerre à Sertorius, on en donna la commission à Pompée. Fallût-il la faire à Mithridate, tout le monde cria Pompée. Eut-on besoin de faire venir des bleds à Rome, le peuple croit être perdu si on n'en charge Pompee. Et lorsque César menace d'envahir, le Sénat crie à son tour, et n'espère plus qu'en Pompée.

Fallût-il faire la guerre à Sertorius? on en donna la commission à Pompée. Fallût-il la faire à Mithridate? tout le monde cria Pompée. Eut-on besoin de faire venir des bleds à Rome? le peuple croit être perdu, si on n'en charge Pompée: et, lorsque César menace d'envahir, le Sénat crie à son tour, et n'espère plus qu'en Pompée.

Grandeur et décadence des Romains. Chap. XI. OEuvres de Montesquieu. Paris. P. Didot l'aîné, 1795. *Tom.* XI. *p.* 119.

Le passage suivant de Montaigne exigera-t-il le point d'interrogation ou le point d'exclamation ?

Sur ce que je lui demandai ; « Quel fruit il rece- » voit de la supériorité » qu'il avoit parmi les » siens » ? (Car c'étoit un Capitaine, et nos matelots le nommoient roy) il me dit que c'étoit » marcher » le premier à la guerre. » . . . . Tout cela ne va pas trop mal: mais quoy! ils ne portent point de hault de chausses.

Essais. liv. 1. *ch.* 30.

Cette expression si populaire » *Mais* » *quoi* » ne seroit-elle pas originellement une espèce de dialogue entre l'écrivain et le lecteur qui l'interrompt? *Mais* .... *Quoi* ? .... *ils ne portent point* etc.

Cest-à-dire qu'il équivaudroit de la part du lecteur au mot *quò*, dans ce vers d'Horace, que toutes les bonnes éditions donnent avec le point interrogatif :

Nec soleas fecit : sutor tamen est sapiens. Quò?
Sat. 3. *lib.* 1. *v.* 128.

au mot *quid*, dans cet autre :

Quid quæris? Vivo et regno.
Epist. 10. *lib.* 1. *v.* 8.

au mot *quoi* lui-même, dans Rabelais : » Ha paovres gents ! (Quoi ? dirent-ils.) » Que boirons-nous par ces déserts ? » *Liv.* 1. *chap.* 33. Voyez le même mot, liv. 3. chap. 3.

Enfin, Rabelais avoit-il l'idée d'une question, dans la phrase suivante ?

Quand Pantagruel fut nay, qui feut bien esbahi, et perplex, ce feut Gargantua son pere etc. *Pantagruel. Liv.* 2. *ch.* 3. *Editions de le Duchat.*	Quand Pantaguel fut nay, qui feut bien esbahi et perplex? Ce feut Gargantua, son père etc. (A l'appui de ce que j'ai dit des vieilles orthographes, p. 150, je remarque ici que des éditions très-anciennes écrivent *né* pour *nay*.)

Le lecteur qui ne voit aucune apparence d'interrogation dans ces phrases n'est-il pas dans le cas d'un françois ou d'un an-

glois, qui, accoutumé à entendre, tous les jours, la plus sublime phrase de toutes les langues dans la bouche des gens les plus grossiers du plus bas peuple, du valet le plus ignorant : » mon maître ou ma maî- » tresse a été aux portes de la mort, » ne voit point, dans cette figure admirable, un tableau digne de la plume d'Homère ou du pinceau de Michel-Ange, mais la simple expression de cette idée : » mon maitre ou » ma maîtresse a été malade. » (*)

(*) Que tout ce que je viens de citer, soit de Rabelais, soit de tout autre, n'engage pas quelque lecteur caustique à appliquer à ma prétention d'éclaircir quelqu'écrivain que ce soit, par la ponctuation, cet autre passage du célèbre Chinonnois : » Entendez-vous rien là ? dist Pantagruel és assis- » tans. A quoy dist Epistemon : Je croy que c'est » languaige des Antipodes, le diable n'y mordroit » mie. Lors dist Pantagruel : compère, je ne sçay » si les murailles vous entendront, mais de nous » nul n'y entend note. » *Pantagruel*, *Liv.* 2. *chap.* 9. J'en saurois cependant d'autant moins de mauvais gré au citateur qu'il me fourniroit un exemple très-précieux d'une comparaison devenue négative, dans le petit mot *note*, analogue aux mots *grain*, *mie*, *pas* et *point* dont j'ai parlé ailleurs. Que les anglois considèrent si leur négatif *not* n'auroit pas la même origine. Au reste, cette phrase est bien intéressante, en ce qu'elle présente ces

ODE QUINZIEME.

V. 25. Nosque et profestis lucibus et sacris,
Inter jocosi munera Liberi,
Cum prole matronisque nostris,
Rite Deos priùs apprecati,
Virtute functos, more patrum, duces,
Lydis remixto carmine tibiis,
Trojamque et Anchisen, et almæ
Progeniem Veneris canemus.

On vient de lire cette fin de la dernière ode du 4ᵉ. livre avec la ponctuation qu'offre l'édition stéréotype de M. Didot, et que je préfère à celle de toutes les autres, quoique je prenne la liberté d'y proposer quelques légers changemens qui concernent les règles qu'on doit adopter pour se former un systême régulier de ponctuation, si cela n'est pas impossible.

---

termes comparatifs si près de leur sens naturel qu'on ne peut pas s'y méprendre : » Le diable n'y *mor-* » *droit mie* ...... nul de nous n'y *entend note.* » De quel intérêt ne seroit pas pour la langue françoise une édition exacte de Rabelais, avec un *index* bien complet des mots que cet auteur a employés! Ce livre, dont un de mes amis s'occupe, est un des plus essentiels qu'on puisse donner à la littérature nationale.

Les mots *et profestis lucibus et sacris* n'offrent-ils pas une phrase incidente, et ne faut-il pas après *nosque* une virgule qui corresponde à celle après *sacris*?

Comme il y a, dans les six premiers de ces huits vers, six phrases incidentes qui seront toutes bien coupées l'une de l'autre, si l'on sépare la première de *nosque*, comme je le propose (ce dernier mot se rapportant en effet à *canemus* qui est à la fin), je pense que le sens de *more patrum*, qui est très-clair, se présentera tout aussi bien sans virgules; et il produira mieux alors cette harmonie si agréable, même dans la ponctuation, qui flatte l'œil, l'oreille et l'esprit. Suivant l'idée que je me forme de la ponctuation, une proposition étendue et une autre qui est courte, une proposition sans incidents et une autre qui en offre plusieurs, n'admettent pas la même manière de ponctuer, par la même raison qu'elles n'auroient pas le même mode de déclamation, dans la bouche d'un Talma. Valart a mis *more patrum* entre parenthèses.

Comme le dernier mot *canemus* to
également sur les quatre substantifs, *du*
Trojam, *Anchisen* et *progeniem*; et co
M. Didot a ôté la virgule de tant d'édi
après *Trojamque*, je propose d'ôter l
après *Anchisen*, dans un passage q
nous permet pas de servir l'harmon
ponctuation, en introduisant d'autr
parmi les virgules. En effet, je vo
goût de M. Didot n'a pas admis c
gule dans son édition in-fol.

EPODE SECONDE.

V. 23. Libet jacere modò sub antiquâ ilice,
Modò in tenaci gramine.
Labuntur altis interim ripis aquæ;
Queruntur in silvis aves;
Fontesque lymphis obstrepunt manantibus,
Somnos quod invitet leves.

Ponctuation de M. Didot, dans son stér.

Je ne vois qu'une seule édition, celle de Poinsinet de Sivry, qui ne mette pas une plus forte ponctuation après *aves* qu'après *manantibus*; et qui, par conséquent, ne sépare pas, pour le tableau et pour l'effet, ce qui a rapport aux bruits des rivières et des oiseaux, de ce qui concerne celui des fontaines. Cette édition seule a, aussi, après *gramine*, un point d'interrogation que je n'entens pas. Quant à la ponctuation du reste, Horace lui-même auroit prouvé à tous ses éditeurs que les différens membres de l'énumération devoient aller ensemble, pour se réunir dans une conséquence commune:

Non avium citharæque cantus
Somnum reducent.

Od. 1. *lib.* 3.

L'idée des rivières n'est pas même étrangère à cette conséquence ; car le poëte peint une rivière *altis ripis*, ou *rivis* (suivant sept manuscrits) ; et ces sortes de rivières n'ont qu'un murmure propre à exciter le sommeil. Ainsi, dans l'ode 3, liv. 2, il choisit pour son ami, *in remoto gramine reclinatum*, un endroit dans lequel

obliquo laborat
Lympha fugax trepidare rivo.

Pour ordonner, comme on doit le faire, les différentes parties de ce charmant paysage, digne du pinceau de Claude Lorrain, je propose de lire les vers, où il est décrit, avec la ponctuation suivante :

Libet jacere modò sub antiquâ ilice,
Modò in tenaci gramine :
Labuntur altis, interim, ripis aquæ,
Queruntur in silvis aves,
Fontesque lymphis obstrepunt manantibus ;
Somnos quod invitet leves.

V. 69. Omnem relegit Idibus pecuniam,
Quærit Kalendis ponere.

Presque tous les éditeurs se contentent de mettre une virgule après *pecuniam*. Dacier, avec quelques autres, y a mis point et virgule; mais, quoiqu'il approche du sens dans la ponctuation de son texte, il le gâte plus que personne dans sa traduction, en introduisant une conjonction qui détruit tout l'effet de l'ingénieuse et piquante réticence du poëte : » il retire » tout son argent le jour des Ides, *et* » cherche à le placer pour le jour des » Calendes. » J'imagine que le sens demande même plus de deux points. A la fin de cette épode, pleine de si beaux vers et de traits d'une poésie si gracieuse et si élégante, Horace a imaginé de sortir de son sujet par une transition épigrammatique, dont le dernier vers ou même le dernier mot contient tout le sel. L'agrément de cette plaisanterie consiste donc, en grande partie, dans la suspension du penultième vers au dernier, suspension qu'une ponctuation trop foible

atténue et qu'une conjonction détruit. Il me semble qu'il faut écrire et prononcer:

Omnem relegit Idibus pecuniam.
Quærit Kalendis ponere.

Dans l'ode 1 du liv. 1, que j'ai ponctuée p. 19 et 20, les vers 15, 16, 17 et 18 offrent la même pensée que les derniers vers de cette épode; et presque toutes les éditions y mettent deux points après *sui*, v. 17, tandis qu'ici elles ne mettent qu'une virgule, quoique la réticence soit bien plus marquée et l'effet ménagé avec bien plus d'intention.

Voyez aussi le *Tableau comparatif.*

ÉPODE DIXIÈME.

V. 21. Opima quòd si præda, curvo littore
Porrecta, mergos juveris,
Libidinosus immolabitur caper,
Et agna tempestatibus.

M. Didot, en ponctuant parfaitement ces deux derniers vers avec Jean Bond, Jouvenci, Baskerville et Coustelier, a l'air d'y voir comme moi la promesse de deux sacrifices distincts : l'un en reconnoissance aux Dieux de la perte d'un méchant poëte, l'animal, qui doit y être immolé, choisi par une allusion maligne à ce qui a été dit auparavant, *libidinosus caper — olentem Mævium* : l'autre pour remercier les tempêtes au lieu de chercher à les calmer comme c'étoit l'usage. Dacier, suivi de Sanadon, Batteux et Valart, joint *caper* et *agna*, en n'y mettant point de virgule ; et il traduit en conséquence : » Je fais vœu » d'immoler aux tempêtes un bouc et une » brebis. » S'il avoit apperçu l'autre sens, qui paroît être le véritable, il n'auroit pas eu occasion d'exprimer sa surprise au sujet

du bouc : » Il n'y a point d'exemple qu'on » ait jamais immolé un bouc aux tempêtes. » *Tom.* 5, *p.* 214. C'étoit ici, d'ailleurs, et quelque acception qu'on veuille admettre, un vœu d'une espèce particulière ; de manière qu'il n'y avoit pas plus lieu pour Dacier de s'étonner de l'animal destiné au sacrifice, que du sujet du sacrifice lui-même. Batteux imprime *et agna*, et traduit : » *une* » *brebis* ou *un bouc.* »

La ponctuation de M. Didot ne gagneroit-elle pas quelque chose à la coupure de la phrase incidente, *curvo littore porrecta*, par le moyen de deux virgules ?

Cette expression si pittoresque et si vraie, *curvo littore*, n'échappera pas aux lecteurs qui ont vu la nature avec un œil observateur. Ces epèces d'épithètes sont le véritable sceau du poëte.

On ne manquera pas non plus de rapprocher ici, comme deux pièces qui contrastent d'une manière très-piquante, l'invocation touchante au vaisseau de Virgile, et cette boutade amère par laquelle Horace appelle sur celui de Mævius la tempête,

le naufrage et la mort; punition un peu sévère pour un mauvais poëte, et qui, si elle étoit littéralement infligée en pareil cas à tous les successeurs de Mævius, forceroit la Manche à offrir un assez triste spectacle entre le pays de Corneille et celui de Shakespeare.

Il est à présumer qu'Horace n'écrivoit point ce poëme sans penser à relever la sensibilité qui règne dans l'autre, et sans se souvenir du vers de son ami :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.



CARMEN SÆCULARE.

V. 56. Jam Fides, et Pax, et Honor, Pudorque
Priscus, et neglecta redire virtus
Audet; apparetque beata pleno
Copia cornu.

Le lecteur qui a pu remarquer ailleurs ce que j'ai dit des conjonctions, dans la construction de la phrase, considérées relativement aux signes de ponctuation dont elles tiennent ordinairement lieu, ne manquera pas de s'arrêter à ce passage qui paroit ponctué contradictoirement aux règles communes : mais je le rapporte comme une nouvelle preuve de ce que j'ai avancé, qu'il y a des occasions où l'harmonie du sens rend cette ponctuation nécessaire; et M. Didot me paroit l'avoir fort bien senti dans celle-ci.

Il est bon de faire observer aussi que cette ponctuation particulière, en suspendant les différentes parties du sens, rend moins choquante ici l'application du singulier *audet* à un grand nombre de substantifs

tantifs, parcequ'elle permet à l'esprit de le sous-entendre à chaque virgule. Le singulier *intulerat*, au 1er. vers cité de la page 156, est dans le même cas, si on adopte la ponctuation qui sépare le second vers du troisième.

Enfin, je ne terminerai pas ce dernier article sans témoigner que, si j'ai quelquefois été en opposition avec l'Imprimeur de la France, sur des questions de peu d'intérêt, personne n'a plus à cœur, comme auteur, de manifester l'estime que je professe pour celui dont j'espère employer les presses à la publication des éditions que je prépare; et à qui on peut bien appliquer les vers de son Horace :

neque,
Si *Didot* sileat quod bene feceris,
Mercedem tuleris.

Od. 8. *lib.* 4. *v.* 20.

Encore moins est-il possible, pour un Anglois philanthrope, de quitter ce passage solennel du *Carmen sæculare*, sans exprimer le ravissement qu'il éprouveroit à voir bientôt deux grands peuples saluer le moment de leur bonheur commun, et répéter en chœur, avec l'Europe pacifiée, ce chant, digne de consacrer l'hyménée du plus grand des Empereurs :

JAM FIDES, ET PAX, ET HONOR, PUDORQUE
PRISCUS, ET NEGLECTA REDIRE VIRTUS
AUDET; APPARETQUE BEATA PLENO
COPIA CORNU.

FIN.

TABLE

Des passages expliqués par la ponctuation.



TABLE

Des passages expliqués occasionnellement ou cités dans l'ouvrage.

On a pensé que, même pour un livre d'aussi peu d'intérêt que celui-ci, il y avoit infiniment d'avantage à le faire suivre d'une *Table des matières*, qui ne devroit jamais être omise dans tout ouvrage d'une plus grande importance, où il est question de différens objets.

L'auteur qui s'est occupé de relever des fautes typographiques dans d'autres écrits, a senti qu'il étoit indispensable d'en laisser peu échapper dans le sien; cependant, il n'a pu porter, peut-être, la délicatesse de cet examen au point qu'on n'y rencontre quelques inadvertances inévitables, qu'il seroit même ridicule de sa part de recueillir dans un *errata*, puisqu'elle ne nuiroient en rien à l'intelligence du sens, et que tout le monde sentira, sans doute, qu'il étoit presque impossible d'obtenir plus de correction et d'exactitude des presses d'une ville de province.

TABLE DES MATIÈRES.

N. B. On indique soigneusement dans l'ouvrage l'édition de tous les auteurs cités.



¶ *Appendix.* Je craindrois beaucoup qu'on ne m'accusât de penser que les plus importantes questions de la littératnre latine ou françoise dépendent de la manière de ponctuer quelques vers d'Horace. C'est pourquoi je n'offrirai dans le *Tableau Comparatif* ci-joint que la ponctuation de la première ode, suivant deux manuscrits et dix éditions ; quoique je l'aie composé d'abord d'après 26 éditions, pour mieux éclaircir ce que j'ai dit aux pages 21, 22, 23, 29, 32, 42, 116, 120, 141 et 176: mais j'ai cru qu'un tel ouvrage n'oseroit point se présenter devant le public avec autant de cartes qu'un voyage autour du monde.

Si les Savans de France m'encouragent à continuer ce travail ou à publier une édition des Odes d'Horace, l'ouvrage auquel une telle approbation donneroit l'espérance de vivre pourroit offrir le résultat d'un travail minutieux, sans risquer de paroître ridicule.

A AMIENS,
De l'Imprimerie de LEDIEN-CANDA.

Vis MPA

8	honoribus;	honoribus:
9	Illum,	Illum,
10	areis.	areis,
11		
12		Agros,
13	*Numquam*	dimoveas,
14	mare.	mare.
15		
16	metuens,	metuens, otium,
17	sui: *ratis*	sui:
18	Quassas, pati.	Quassas, pati.
19	Massici,	Massici,
20		
21	Spernit,	Spernit;
22	Stratus, sacræ.	Stratus, sacræ.
23	juvant,	juvant,
24	*Permixtus* sonit	sonitus,
25	Detestata.	Detestata.
26	Venator, *inmen*	Venator, immemor:
27	fidelibus,	fidelibus,
28	*teretis* plagas.	plagas.
29	*Me*	*Me*
30	Superis; nemus	superis: nemus,
31	chori,	
32	populo;	populo:
33	cohibet,	cohibet,
34	barbiton.	barbiton.
35	*inseris*,	*inseres*,
36	vertice.	vertice.

c, sub judice

Ars Poet. v